

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. XI

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1892

No 7

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires — Nominations diverses, etc. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Ce qu'on entend par élever les enfants—Ce qu'il y a de particulièrement éducatif dans les fables de La Fontaine—La récitation expressive—Botanique, *Famille des solanées*—Exercices de mémoire et de récitation — Dictées d'orthographe usuelle — Phrases à corriger — Exercices de calcul. — TRIBUNE LIBRE : Problème à résoudre. — LECTURE POUR TOUS : A propos de manuels d'hygiène — L'indulgence — Un bienfait de la poésie — Les orateurs intimes — Les enfants despotes au foyer de la famille — Montréal—Variétés.. — BIBLIOGRAPHIE. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

Actes et Documents officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 octobre dernier (1892), de nommer M. Joseph Larouche, Louis Larouche, Mars Larouche, Pierre Larouche et François Gagnon, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire de Saint-Henri de Péribonka, dans le comté du Lac Saint-Jean.—*Gazette officielle*, 15 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 octobre dernier (1892), de faire les nominations suivantes de membres des bureaux d'examineurs, savoir :

Portage-du-Fort, Pontiac : Révd M. Grégoire Auguste Picotte, le révd Thomas Napoléon Lemoyne et M. Jean Omer Lachapelle, en remplacement, le premier, de T. C. Gaboury, écr., M. D., le second, de L. A. Gaboury, écr., avocat, et le troisième, de M. David R. Barry.

Comté de Gaspé : Révd M. Félix Sirois, en remplacement de M. Alphonse Bélanger.

Pointe-aux-Esquimaux, Saguenay : Révd M. le curé Gendron et M. le docteur J. E. Tremblay, en remplacement, le premier, de Mgr F. X. Bossé, et le second, de M. Placide Vigneau.

Lac St-Jean : M. Elzéar Ouellet, en remplacement du révd M. Leclerc.—*Gazette officielle*, 15 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 7 octobre dernier (1892), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Stanislas, dans le comté de Champlain, la "Paroisse de Saint-Adolphe," dans le même comté, et de l'ériger sous ce nom en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par proclamation du 19 octobre 1891.

Cette érection ne prendra effet qu'au 1er juillet 1893.—*Gazette officielle*, 15 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 octobre dernier (1892), de l'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Michel d'Yamaska No 8," un territoire ne faisant partie d'aucune municipalité scolaire, et comprenant tous les lots du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, à partir du No 359 jusqu'au No 541, ces deux numéros étant inclus, et y compris le lot No 389A.

La dite érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1893).—*Gazette officielle*, 15 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dissolution de la dissidence de "Bolton Ouest," dans le comté de Brôme.

Ordre en Conseil du 27 septembre 1892.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil d'ordonner, qu'attendu, que les syndics dissidents de la municipalité de "Bolton Ouest," dans le comté de Brôme, ont laissé passer une année sans avoir une école, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et qu'ils n'ont pas mis la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour

avoir des écoles, et de déclarer que la corporation des syndics des écoles dissidentes pour la dite municipalité de Bolton Ouest, dans le dit comté de Brôme, est dissoute, et elle est par les présentes dissoute, en conformité au statut en tel cas fait et pourvu.

GEDEON OUMET,

Surintendant.

28 septembre 1892.

BUREAU DU SECRÉTAIRE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil de nommer M. Joseph Onésime Thibault, de la paroisse de Saint-Jean Deschaillons, dans le comté de Lotbinière, inspecteur d'écoles pour le district d'inspection comprenant le comté d'Argenteuil, la partie est du comté d'Ottawa, jusqu'à la vallée de la rivière "du Lièvre," inclusivement, et les municipalités de Saint-Faustin et de Saint-Jovite, dans le comté de Terrebonne.

LOUIS P. PELLETIER,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil de nommer M. Joseph Zoël Dubeau, de la paroisse de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency, inspecteur d'écoles pour le district d'inspection comprenant le comté de Kamouraska, moins Saint-Alexandre et Pohenegamook et le comté de l'Islet.

LOUIS P. PELLETIER,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil de nommer M. Marie Joseph Curot, de la cité de Montréal, inspecteur d'écoles pour le district d'inspection comprenant les comtés de Stanstead, Compton et les municipalités de Lambton, Saint-Evariste, Saint-Honoré, Saint-Sébastien, Sainte-Agnès, Saint-Samuel et les cantons de Dorset et de Marlordy, Risborough, dans le comté de Beauce.

LOUIS P. PELLETIER,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil de nommer M. Louis Hector Bellerose, de la paroisse de Sainte-Monique de Nicolet, dans le comté de Nicolet, inspecteur d'écoles pour le district d'inspection, comprenant le comté d'Arthabaska, moins les municipalités de Sainte-Clotilde, Saint-Albert, Sainte-Elizabeth, St-Ménard et Tingwick; celles de Saint-Pierre les Bequets, Sainte-Sophie de Lévrard, Gentilly et Sainte-Marie de Brantford, dans le comté de Nicolet, et les municipalités de

Leeds, Saint-Adrien d'Irlande, dans le comté de Mégantic.

LOUIS P. PELLETIER,
Secrétaire.

(Gazette Officielle, 22 octobre dernier.)

Avis de demande d'érection de municipalités scolaires.

Détacher les lots numéros 587, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607 et 608, du cadastre de la paroisse de Saint-Denis, dans le comté de Saint-Hyacinthe, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Charles (paroisse), dans le même comté, pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,

Surintendant,

Québec, 14 octobre 1892.

Demande d'érection de municipalité scolaire.

Détacher de la municipalité scolaire de Sainte-Hélène, dans le comté de Kamouraska, les lots numéros 227 à 234, inclusivement, du cadastre de Sainte-Hélène et les annexer à celle de Saint-André de Kamouraska, pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,

Surintendant.

Québec, 15 octobre 1892.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 15 octobre dernier (1892), d'ériger en municipalité scolaire tout le canton Patton, dans le comté de Montmagny, sous le nom de "Sainte-Appoline," pour prendre effet le premier juillet 1893.—Gazette officielle, 22 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 22 octobre dernier (1892), de nommer le révérend Joachim Malette, prêtre, commissaire d'écoles pour la municipalité de l'Île Bizard, comté de Jacques-Cartier, en remplacement du révérend J. O. Dubois, qui a quitté la dite municipalité.—Gazette officielle, 29 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 22 octobre dernier (1892), de nommer commissaires d'écoles de la municipalité du village de la Côte des Neiges, comté d'Hochelaga, MM. Calixte Roy, en remplacement de lui-même, et Hormidas Desrosiers, en remplacement de M. Damase E. Hurtubise.—Gazette officielle, 29 oct. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 octobre dernier (1892), de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Jean Deschailions, comté de Lotbinière, le "village de Saint-Jean Deschailions," et de l'ériger en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par proclamation du 28 décembre 1891.

Cette érection ne prendra effet qu'au premier juillet 1893.—*Gazette officielle*, 29 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 octobre dernier (1892), d'annexer à la municipalité scolaire de Saint-Benoit Labre, comté de Matane, la municipalité scolaire de Saint-Edmond du Lac-au-Saumon, dans le même comté, avec les limites qu'elle a actuellement.

Cette annexion ne prendra effet qu'au ler juillet 1893.—*Gazette officielle*, 29 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 octobre dernier (1892), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Thomas de Pierreville, comté d'Yamaska, les lots Nos 834, 835, 836 et 837, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas de Pierreville, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Elphège, dans le même comté.

La dite annexion ne devant prendre effet qu'au premier juillet prochain (1893).—*Gazette officielle*, 29 octobre dernier.

Pédagogie et Enseignement.

CE QU'ON ENTEND PAR GATER LES ENFANTS.

Il y a de bonnes gens qui s'imaginent qu'il faut avoir vingt mille piastres de rente pour se passer la fantaisie de gâter ses enfants. Cela est bon pour les riches, disent certains parents ; mais nous, pauvres ouvriers, nous avons bien autre chose à faire. Puis, on ajoute quelquefois : il serait pourtant si agréable de pouvoir un peu les gâter, ces pauvres petits !

Eh bien ! ces gens se trompent. On trouve dans la classe ouvrière bien

autant d'enfants gâtés que dans les familles aisées ou riches. Il suffit de voir les choses de près pour s'en assurer.

Qu'est-ce, en effet, que gâter un enfant ?

Gâter un enfant, c'est l'entourer de caresses exagérées, c'est contenter tous ses caprices, c'est l'enorgueillir du matin au soir par de sottes louanges et des compliments ; gâter un enfant, c'est le laisser grandir avec ses défauts, c'est craindre de le corriger pour ne pas le faire pleurer, c'est le rendre vicieux en tolérant son indocilité, sa paresse, sa gourmandise et son égoïsme ; gâter un enfant, c'est tolérer son impolitesse, ses impertinences, ses répliques continuelles ; gâter un enfant, c'est rire et s'amuser de ses singeries inconvenantes, de ses farces incongrues : gâter un enfant, c'est enfin trouver ses défauts charmants, comme cela arrive à certains parents aveugles, c'est l'excuser et le défendre toujours, à tort ou à raison, contre tous ceux qui ont à s'en plaindre.

Voilà comment on gâte les enfants. On voit donc qu'il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir des rentes et que les enfants gâtés peuvent se rencontrer dans toutes les classes, et même dans les familles les plus pauvres.

"L'enfant gâté, dit feu monseigneur Dupanloup, est l'ennemi mortel de l'autorité et du respect." Et l'on sait combien l'autorité et le respect sont nécessaires dans l'éducation des enfants. Sans autorité et sans respect, il n'y a point d'éducation possible.

"On rit quelquefois en parlant des enfants gâtés ; je n'en ai jamais ri ; jamais la vue d'un enfant gâté n'a pu m'arracher un sourire. Rien n'est moins plaisant. C'est pour moi quelque chose d'effroyable dans le présent, effroyable dans l'avenir.

"La justice et la vérité percent souvent jusque dans la légèreté même des paroles du monde : C'est un enfant terrible, dit-on quelquefois avec une agréable inconscience ou même avec une certaine satisfaction. Oui, terrible et plus qu'on ne le voudra quelque jour ! Or, c'est bien de l'enfant gâté qu'on peut redire la parole des Saintes Écritures :

“Le lionceau deviendra lion, et il apprendra à dévorer les hommes.”—*Le Moniteur Acadien*

CE QU'IL Y A DE PARTICULIÈREMENT ÉDUCATIF DANS LES FABLES DE LA FONTAINE.

Les fables de La Fontaine sont pour les enfants une sorte d'initiation à la connaissance de la société, car ce ne sont pas seulement les classes qui s'y montrent, mais toutes les professions, tous les métiers, toutes les conditions, des plus élevées aux plus humbles : juges, médecins, financiers, curés, philosophes, maîtres d'école, astrologues, alchimistes, savants, poètes, statuaires, les passagers, les pèlerins, les charlatans, les fous, les diseurs de bonnes aventures, les chasseurs, les pêcheurs, les charretiers, les voleurs ; tous les gens des villes avec les gens de la campagne, fermiers, laitiers, jardiniers, laboureurs, bergers, maîtres et domestiques, maîtresses et servantes. Ces fables sont aussi une initiation à la vie, car on y trouve tous les âges : les enfants, les jeunes gens, l'homme entre deux âges, la fille à marier, la femme dans le mariage, la veuve, les vieilles, les vieillards, les octogénaires et jusqu'aux mourants ; on y trouve presque toutes les passions, des plus nobles aux plus basses : l'amitié, l'amour, l'ambition, l'orgueil, l'égoïsme, la cruauté, l'avarice, la cupidité, l'ingratitude, la fausseté, la perfidie, l'ivrognerie ; on y trouve tous les défauts et ceux auxquels les enfants sont enclins et dont les parents et les maîtres ont pour mission de les guérir. C'est par là que ces fables sont les plus utiles auxiliaires de l'éducation. Sans doute les défauts sont pour la plupart personnifiés dans des hommes ou des animaux ; mais dans ces animaux et ces hommes, les enfants n'ont pas de peine à se reconnaître. D'ailleurs ces animaux, le fabuliste les prend jeunes, quand il leur donne les défauts de la jeunesse et de l'enfance. Il est tout jeune, ce rat de peu de cervelle qui s'en va courir le

pays, et, tout fier de sa hardiesse, prend en pitié son bonhomme de père qui jamais n'avait mis le nez hors de son trou :

Certes, dit-il, mon père était un pauvre sire !
Il n'osait voyager, craintif au dernier point.

Et notre hardi voyageur va se faire prendre la tête entre les écailles d'une huître, blanche, grasse, épanouie, dont il pensait se régaler :

Et voilà ce que fait l'ignorance !
.....
Et nous y pouvons apprendre
Que tel est pris qui croyait prendre.
(*Le rat et l'huître.*)

Tout jeune aussi ce souriceau qu'épouvantent la crête, la queue et le chant du coq, et qui se laisse séduire par l'air doux, bénin, gracieux de maître Mitis, son mortel ennemi ; il ne sait pas, l'imprudent, qu'il faut bien se garder

De juger les gens sur la mine.
(*Le cochet, le chat et le souriceau.*)

Toute jeune aussi, la souris qui, tombée sous les pattes d'un vieux chat, croit le fléchir par des prières et des promesses :

La jeunesse se flatte et croit tout obtenir.
(*Le vieux chat et la jeune souris.*)

Tout aussi jeunes, ces oisillons qui reçoivent si mal les conseils de la sage hirondelle ; mal leur en prend, et ils vont se faire attraper les uns après les autres par les réseaux et les rezinglettes :

Nous ne croyons le mal que quand il est venu.
(*L'hirondelle et les petits oiseaux.*)

C'est un enfant qui dans l'eau se laisse choir

En badinant sur les bords de la Seine.
(*L'enfant et le maître d'école.*)

C'est un enfant qui,

Sur le bord d'un puits très profond,
Dormait étendu de son long,

et que la fortune sauve, en l'éveillant doucement.

(*La fortune et le jeune enfant.*)

C'est un écolier

Qui, grimant, sans égard, sur un arbre fruitier,
Gâtait jusqu'aux boutons, douce et frêle espérance,
Avant-coureurs des biens que promet l'abondance.

Même il ébranchait l'arbre.

Arrivent ses camarades, et la maudite engeance

Eut le temps de gâter en cent lieux le jardin.
(*L'écolier le pédant et le maître d'ani jardin.*)

Voilà pour les aventureux, les présumptueux, les naïfs, les impertinents, les étourdis, les imprudents, les maraudeurs. Mais quel est le défaut de l'enfance, qui ne trouve en La Fontaine quelque bonne et piquante leçon ? Voici pour les bavards :

Caquet-bon-bec, ma mie, adieu : je n'ai que faire
D'une babillarde à la cour ;
C'est un fort mauvais caractère.
(*L'aigle et la pie.*)

Ou bien encore :

De telles gens il est beaucoup
Qui prendraient Vaugirard pour Rome,
Et qui, caquetant au plus dru,
Parlent de tout, et n'ont rien vu.
(*Le singe et le dauphin.*)

Voici pour les vaniteux l'histoire du rat et de l'éléphant ; ce pauvre rat, tout petit qu'il était, ne se *prisait pas d'un grain* moins que l'énorme et majestueux animal :

Mais le chat sortant de sa cage
Lui fit voir en moins d'un instant
Qu'un rat n'est pas un éléphant.
(*Le rat et l'éléphant.*)

Pour les vaniteux aussi, et l'espèce en est nombreuse,

(Se croire un personnage est fort commun en France)

L'histoire du corbeau regardant piteusement du haut de son arbre maître renard qui ramasse son fromage et l'assaisonne d'un conseil moqueur :

(*Le corbeau et le renard.*)

Pour eux encore la chute lamentable de cette pesante reine des airs, reine d'un instant, qui

Lâchant le bâton en desserrant les dents,
Tombe et crève aux pieds des regardants.

Imprudence, babil et sottie vanité
Et vaine curiosité
Ont ensemble étroit parentage.
(*La tortue et les deux canards.*)

Les paresseux reçoivent de la fourmi laborieuse une leçon sévère ; et les en-

fants du laboureur apprennent de leur père, par une utile tromperie, que de tous les trésors, le travail est le plus inépuisable, et ceux qui ne peuvent se décider à se mettre au travail et qui ont toujours de rien d'être agile, et qu'il faut *partir à point*. Quel bon et sage conseil l'ours ne donne-t-il pas au chasseur fanfaron que la peur tient couché sur le nez, faisant le mort, et *plus froid que n'est un marbre* !

Et les importants, les faiseurs d'embarras, comment ne se reconnaîtraient-ils pas dans la mouche du coche ? Quant au défaut, qui est proprement celui de l'enfance : la manie de l'imitation, il n'en est guère que le fabuliste ait plus souvent mis en scène sous des personnages divers. C'est l'âne chargé d'éponges, qui prend exemple sur l'âne chargé de sel, et qui s'en va droit au fond de l'eau, tandis que son camarade remonte à la surface ; c'est encore un autre âne qui se flatte d'imiter sans peine le petit chien favori de la maison :

Voyant son maître en joie, il s'en vient lourdement,
Lève une corne tout usée,
La lui porte au menton fort amoureusement,
Non sans accompagner, pour plus grand ornement,
De son chant gracieux cette action hardie.
(*L'âne et le petit chien.*)

C'est le geai qui veut faire le paon et se voit bafoué,

Berné, sifflé, moqué, joué,
Et par messieurs les paons plumé d'étrange sorte.
(*Le geai paré des plumes du paon.*)

C'est le corbeau qui veut imiter l'aigle, et s'empêtre les pattes dans la toison d'une brebis et tombe aux mains des bergers. C'est encore le Scythe qui, croyant imiter le jardinier grec, se met à tailler, tronquer, mutiler les plus beaux arbres du verger.

Il est aussi un défaut qui a le don d'exercer la malice du fabuliste : c'est la tromperie.

Car c'est double plaisir de tromper les trompeurs. La Fontaine nous égaie à leurs dépens. Comment ne pas rire en voyant l'hôte de la cigogne revenant à jeun d'un repas dont l'odeur l'avait mis en appétit !

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
Serrant la queue et portant bas l'oreille !

Trompeurs. c'est pour vous que j'écris ;
Attendez-vous à la pareille.

(*Le renard et la cigogne.*)

Non moins piteux et plaisant, cet
autre renard, qui, ayant laissé sa queue
au piège, se met en frais d'éloquence
pour décider ses semblables à se couper
la leur.

Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe,
Mais tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra.

A ces mots il se fit une telle huée,
Que le pauvre écourté ne put être entendu.

(*Le renard ayant la queue coupée.*)

Et ce renard encore qui venait offrir
au vieux coq

Le baiser d'amour fraternelle.

Quel plaisir de le voir détalier,

Tirer ses grègues, gagner au haut.

(*Le renard et le coq.*)

Quand le coq *adroit et matois* lui
annonce l'arrivée des deux lévriers qui
accourent pour prendre part à la fête de
la réconciliation !

Si le poète n'aime pas les trompeurs,
s'il s'amuse à les faire tomber dans leurs
propre pièges, car

Il n'est pas malaisé de tromper un trompeur.

(*L'enfouisseur et son compère.*)

il devient plus sévère quand la trom-
perie va jusqu'à la fausseté et à la perfidie ;
il ne se contente plus de rire et de
faire rire, il châtie. Il en coûte cher aux
bûcherons qui, pour avoir la cognée d'or,
ne craignent pas de mentir à Mercure.

Mercure, au lieu de donner celle-là,
Leur en décharge un grand coup sur la tête.

(*Le bûcheron et Mercure.*)

Il n'en coûte pas moins à la grenouille
qui par ses promesses et ses ruses s'effor-
çait d'attirer le pauvre rat au fond du
marécage : elle devient la proie du milan.

La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur :
Et souvent la perfidie
Retourne sur son auteur.

(*La grenouille et le rat.*)

Que de beaux vers la haine de la

fausseté et de la perfidie n'a-t-elle pas
inspirés au poète !

Arrière ceux dont la bouche
Souffle le chaud et le froid.

(*Le satyre et le passant.*)

Et encore :

Que ne sait point ourdir une langue traîtresse,
Par sa pernicieuse adresse !
Des malheurs qui sont sortis
De la boîte de Pandore

Celui qu'à meilleur droit tout l'univers abhorre
C'est le fourbe à mon avis

(*L'aigle, la laie et la chatte.*)

Si bonnes que soient ces fables, si
utiles qu'elles puissent être pour la jeu-
nesse et l'enfance, il en est pourtant de
meilleures encore dans ce recueil vrai-
ment unique au monde : ce sont celles, et
elles sont nombreuses, où le poète nous
prêche l'aide, le secours *mutuels*. Sans
doute, il ne dit pas ; *aimez-vous les uns
les autres* ; il fait appel à l'intérêt plus
qu'au devoir, à la raison plus qu'au sen-
timent :

Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres.
(*L'oiseleur, l'autour et l'alouette.*)

En ce monde il se faut l'un l'autre secourir :
Si ton voisin vient à mourir,
C'est sur toi que le fardeau tombe.

(*Le cheval et l'âne.*)

Il se faut entraider, c'est la loi de nature.

(*L'âne et le chien.*)

Cette morale est moins belle et moins
haute que celle de l'Évangile ; mais elle
ne la contredit pas, elle lui vient en aide.
D'ailleurs, La Fontaine ne s'en tient pas
toujours à la morale de l'intérêt ; plus
d'une fois il donne des leçons de bonté
désintéressée, alors même qu'il ménage
une récompense à la bonté. Témoins les
fables qui commencent par ces vers :

Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Cela est vrai : mais le lion ne pense
guère à cette vérité quand il épargne le
pauvre rat :

Le roi des animaux, en cette occasion,
Montra ce qu'il était, et lui donna la vie.

(*Le lion et le rat.*)

C'est par générosité qu'il agit, et non
point par calcul. De même, dans la
fable suivante, quand la colombe jette à

la fourmi qui se noie le brin d'herbe sauveur, elle ne songe guère au service que la pauvrete peut lui rendre ; son mouvement est tout spontané et tout désintéressé ; c'est le poète lui-même qui le dit :

La colombe aussitôt usa de charité.
(*La colombe et la fourmi.*)

Remarquons que le fabuliste cherche à établir des rapports charitables non seulement entre les égaux, mais entre les grands et les petits, les petits et les grands. Si le lion et la colombe se montrent généreux et charitables, le rat et la fourmi se montrent reconnaissants.

Mais, parmi toutes les fables, il en est une qui l'emporte sur les autres, par la grandeur morale du sentiment qui la remplit : c'est celle du *Vieillard et des trois jeunes hommes*. Là se voit en action cette bonté exquise et sublime, qui ne se borne pas à unir entre eux des hommes du même temps, mais qui, dans sa prévoyante sollicitude, embrasse et lie les générations à venir aux générations qui s'en vont :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage ;
Hé bien ! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.
(*Le vieillard et les trois jeunes hommes.*)

Il n'y a, ni dans notre langue, ni dans aucune autre, de vers plus beaux et meilleurs que ceux-là.

A côté de cette fable il faut placer celle des *Deux pigeons*, où le poète a peint avec tant de douceur et de charme la tendresse alarmée de l'amour :

Qu'allez-vous faire ?
Voulez-vous quitter votre frère ?
L'absence est le plus grand des maux.
.....
Je ne songerai plus que rencontre funestre.
(*Les deux pigeons.*)

Et aussi la fable des *Deux amis*, où La Fontaine nous montre l'amitié si vive et si sensible, que même on songe la trouble et l'inquiète, et cependant ce songe n'avait rien de bien effrayant.

Vous m'êtes, en dormant, un peu triste apparu :
J'ai craint qu'il ne fût vrai, je suis vite accouru.
(*Les deux amis.*)

Comment s'étonner de voir La Fon-

taine entré les mains de tous les enfants, les enfants du peuple comme ceux du riche, les enfants de tout âge, et cela plusieurs siècles après sa mort, puisqu'ils trouvent, avec l'image de la société et le tableau de la vie, la peinture de leurs défauts, une morale familière et agréable, qui, sans cesser d'être à leur portée, s'élève parfois jusqu'aux plus hauts sommets ?

Si nous ajoutons que la plupart de ces fables sont courtes, ce qui répond à un besoin de l'enfance ; qu'elles sont écrites dans un style d'une vivacité, d'un coloris, d'une originalité qui les rendent faciles à comprendre ; enfin qu'elles sont souvent enjouées, qu'elles respirent la bonne humeur, chose si agréable à tout le monde et si nécessaire aux enfants, nous aurons fait comprendre le secret de la vertu éducative de cet incomparable ouvrage. Il n'est que la bonne humeur pour faire entrer une leçon dans l'esprit ; le trop de gravité, la froideur, la morosité surtout sont les fléaux de l'éducation.

A. VESSIOT.

LA RÉCITATION EXPRESSIVE.

Avantages multiples des exercices de récitation expressive de morceaux préalablement expliqués ; considérations qui doivent guider l'instituteur dans le choix des morceaux.

De toutes les facultés intellectuelles, la mémoire est celle dont l'importance a été le plus exagérée, et, en d'autres temps, le moins reconnue.

Pendant longtemps, on a usé et abusé de la récitation par cœur ; elle était le pivot de l'enseignement, la seule voie suivie pour la formation générale de l'homme ; plus tard, au contraire, son importance fut grandement discutée et on en arriva à la reléguer au rang des facultés tout à fait secondaires.

Nous croyons que l'on a trop médité de la mémoire et qu'on est tombé d'un mal dans un autre ; car, si ce facteur puissant des études doit céder le pas au jugement, il le suit de près pour lui servir de corollaire indispensable.

Toutes les branches de l'enseignement contribuent à exercer la mémoire, car

chacune d'elles a pour but de lui confier des connaissances nouvelles. Cependant, il en est qui s'adressent plus spécialement à cette faculté fondamentale. De ce nombre sont l'étude et la récitation des morceaux choisis, dits morceaux de mémoire.

Est-il utile, au point de vue de l'enseignement, de forcer l'élève à s'assimiler le texte des morceaux qui lui ont été expliqués, dont il comprend le fond et la forme ? Ce serait, pensons-nous, émietter son temps et son zèle presque inutilement que de ne pas confier à la mémoire la matière qui a servi à cet excellent exercice d'analyse littéraire (si l'on peut appeler ainsi le travail destiné à faire comprendre et sentir à nos élèves la valeur d'un morceau) et qui doit rappeler sans cesse les explications fournies. Et, en effet, l'action dissolvante du temps n'aurait-elle pas bientôt détruit le fruit de nos leçons, si rien ne venait rappeler les idées qui composent les morceaux étudiés, la forme concise et claire que le génie leur a donnée, l'ordre logique qui enchaîne les pensées. Ne blâmerions-nous pas le cultivateur qui préparerait soigneusement son champ et négligerait de l'ensemencer ?

Faisons donc retenir les morceaux choisis ; c'est le procédé le plus efficace pour arriver à connaître la langue et, par suite, pour apprendre à l'écrire, car, par la récitation nous acquérons des mots, nous nous approprions des locutions, les tours de phrase, nous faisons nôtres les idées des bons penseurs.

Qu'à ce sujet il nous soit permis de rappeler ce que disait, l'an dernier, un honorable inspecteur principal, dans une conférence d'instituteurs :

« Si les élèves de nos écoles éprouvent tant de difficultés pour exprimer leurs idées, soit par écrit, soit de vive voix, c'est parce que les formes correctes du langage, les bonnes expressions leur font défaut. Dans les villages, on parle souvent un patois qui n'a rien de littéraire ; dans les villes, le langage habituel est moins corrompu, mais il est loin d'être pur et correct. Beaucoup d'enfants parlent mal parce qu'ils n'entendent pas parler autrement. Il faut donc que l'école

forme leur oreille et leur goût par des exercices spéciaux, par des morceaux choisis, et qu'ils y trouvent des mots qu'ils n'entendent pas dans leur famille, des tours de phrase plus élégants que ceux de leurs conversations ordinaires. C'est ainsi qu'ils feront, à leur insu, une provision d'idées et de mots, matériaux précieux, qui leur seront fort utiles pour les exercices de style. Voilà pourquoi il faut alterner les morceaux de poésie avec ceux en prose, car si les vers s'apprennent plus vite, se retiennent plus facilement et ont une plus grande valeur au point de vue de la récitation expressive, il importe de ne pas négliger la prose, dont la phrase se rapproche davantage du langage ordinaire et s'applique mieux aux réalités de la vie. »

Et, comme conséquence, ces morceaux, en offrant un heureux choix de tons et de situations à la portée des jeunes intelligences, sont bien propres à former le goût littéraire de nos élèves ; car lorsqu'ils auront compris, l'admiration viendra d'elle-même ; l'amour pour la lecture prendra racine à l'école primaire, grandira avec l'âge, et l'enfant devenu adolescent pourra continuer à s'instruire lui-même.

La nécessité de confier à la mémoire les morceaux préalablement expliqués étant démontrée, il serait puéril de rechercher s'il est utile de faire réciter de temps à autre ces morceaux.

Savoir, c'est se souvenir, et, pour se souvenir, il faut revoir souvent ; la répétition est l'âme de l'instruction. On aura donc soin de faire réciter les morceaux étudiés dans le mois, dans l'année et même ceux de l'année précédente, ne faisant apprendre rien de nouveau avant de s'être assuré que les leçons antérieures ont été parfaitement retenues. Quel riche vocabulaire, quel bagage sérieux de phrases choisies posséderaient nos élèves arrivés dans le cours supérieur si, dès le 1er degré, même avant qu'ils sachent lire, nous les habituions à réciter et à retenir chaque jour textuellement quelques lignes ! A cet âge, la mémoire est si facile, si complaisante, et ne demande qu'à être cultivée.

Mais il est encore d'autres avantages à retirer de cette récitation, que l'on s'ef-

forcera de rendre de plus en plus expressive suivant le degré d'avancement des élèves ; ce sont : une prononciation claire et pure, l'emploi convenable des liaisons, le jeu précis de la respiration, la coupure bien sentie des phrases, la mise en relief des choses essentielles, les nuances à marquer, etc. Nous n'ignorons pas que cette perfection d'organe, ce goût et ce sentiment de bien dire, de bien rendre, est chose difficile et rare, mais n'est-ce pas beaucoup faire que de chercher à y atteindre ? Le peu que nous aurons obtenu ne sera pas perdu, car c'est du plus humble épi que naît parfois la gerbe la plus riche.

Ajoutez que l'heureux privilège de cet exercice, c'est qu'il récrée singulièrement l'enfant et vient bien à point lorsque son esprit fatigué se refuse à une grande tension. Réciter alors, au lieu d'être un ennui, devient un plaisir, et non seulement on aura joint l'agréable à l'utile, mais, ce qui est l'idéal de l'éducation, l'utile sera devenu l'agréable.

De ces avantages multiples découlent bien logiquement les règles qui doivent présider aux choix des morceaux.

Et d'abord, nous dirons qu'ils seront tous bien gradués, présentés dans un ordre de difficultés croissantes, gradation principalement déterminée par les exigences du style, faisant de chaque morceau un degré, une espèce d'initiation au morceau suivant.

Ensuite, une part convenable doit être faite aux divers éléments ci-après :

a) *L'élément littéraire.* "Jamais il ne faut permettre, dit Nicole, que les enfants apprennent rien par cœur qui ne soit excellent ; car les choses qu'ils ont apprises sont comme des moules ou des formes que prennent leurs pensées lorsqu'ils veulent les exprimer." La préférence sera donc accordée aux morceaux qui se distinguent par la simplicité, la clarté, la pureté de style, c'est-à-dire aux véritables modèles sous le rapport de la langue. Prose ou poésie, description, narration, anecdote, conte, fable, dialogue, en un mot tout ce qui est bien pensé et revêtu d'une forme littéraire correcte, élégante, exquise, nous semble propre à former le langage, l'esprit et le cœur de

la jeunesse. Autour de ces morceaux se grouperont les exercices variés qui tendent à rendre l'élève maître de sa langue, tant sous le rapport de l'expression orale, que de l'expression écrite : reproduction sommaire, recherche des idées, imitation, traduction en prose, permutation de genre, de nombre, de personne, de temps, de mode, etc., rattachant ainsi l'enseignement grammatical, les répétitions surtout, au texte même des sujets choisis.

b) *L'élément national.* Les morceaux qui fortifient le patriotisme ne seront pas omis, car l'école doit apprendre aux jeunes générations, l'espoir et l'avenir du pays, à aimer la patrie et à vénérer ceux qui l'ont fertilisée par leurs travaux, qui l'ont illustrée par leurs vertus ou leurs talents, et qui ont versé leur sang pour nous léguer cette précieuse liberté, que nous saurons toujours conserver sans tache, dût-il nous en coûter les plus grands sacrifices !

c) *L'élément scientifique.* Prenons le 3e degré du programme, nous y lisons : sujets servant de complément aux leçons intuitives sur les notions de sciences naturelles et les connaissances utiles, entendant par là non remplacer ces leçons par un simple exercice de mémoire, mais y voyant un excellent moyen de les compléter et de les couronner, d'aider enfin à retrouver l'essence, la substance des notions scientifiques usuelles que notre siècle rend indispensables. La mémoire est alors la gardienne des trésors de l'intelligence.

d) *L'élément éducatif.* Mais nos morceaux ne doivent pas seulement viser à l'instruction, il faut que l'éducation marche du même pas.

Tous doivent fournir l'occasion :

1o De cultiver et de polir toutes les facultés de l'intelligence ; cette partie de l'œuvre éducatrice est intimement liée à l'acquisition de connaissances et l'éducateur ne les sépare jamais ;

2o D'éveiller et de développer le sentiment du beau, à la culture duquel se prête tout spécialement bien le genre descriptif (tableaux de la nature) ;

3o De répandre dans la jeunesse les sentiments de douceur, de bonté et d'humanité ;

40 D'enseigner la pratique du bien, but suprême de l'éducation morale, but plus facilement et plus sûrement atteint par l'enseignement narratif, la fable, où les enfants trouveront la mise en action des devoirs qu'ils ont à remplir envers eux-mêmes, envers leurs condisciples, envers leur famille, envers la société. Autant l'enseignement moral en cours suivi donné à heures fixes serait aride et, par suite, peu profitable, autant celui-là est attrayant et fécond : il réchauffe le cœur de l'enfant, burine la mémoire où restent gravées, pour toute la vie, ces expressions de génie, ces phrases types qui, sous une forme concise ou pittoresque, résumant quelque grand enseignement.

F. Henry.—*La Gymnastique scolaire.*

BOTANIQUE

FAMILLE DES SOLANÉES.

Plante-type = Pomme de terre.

I. *Récapitulation.* — Faites connaître les caractères des plantes de la famille des composées et les propriétés de celles que vous avez classées dans votre herbier.

II. *Introduction.* — Nous allons étudier une autre famille très importante : celle des solanées. La pomme de terre, dont voici la fleur, en fait partie. Son nom latin est *solanum*. De là vient le nom de la famille. Nous observerons donc bien les caractères de la pomme de terre, qui sont aussi ceux de la famille.

III. *Sujet.* — Pour reproduire la pomme de terre, on place en terre les tubercules qu'elle produit. Les horticulteurs en font dépendant des semis, afin d'obtenir de nouvelles variétés. Si nous eussions agi de même, nous aurions pu remarquer que cette plante est une dicotylédone.

Les solanées sont des plantes dicotylédones. La tige produite par les tubercules confiés à la terre est herbacée. Mais d'autres plantes de la même famille sont des arbrisseaux.

Les feuilles alternent sur la tige.

Ce sont des plantes herbacées ou ligneuses ; — à feuilles alternes.

Passons à l'examen de la fleur.

Le calice comprend cinq sépales bien distincts, mais soudés entre eux par la base.

La corolle est aussi formée par cinq pétales soudés : — à calice formé de cinq sépales soudés ; — à corolle comprenant cinq pétales soudés.

Il nous reste à voir les étamines. Nous en comptons cinq, placées à la suture des lobes de la corolle ; — à cinq étamines.

Examinons à présent les fruits de la pomme de terre. Son fruit est une baie. Dans d'autres solanées, le tabac par exemple, le fruit est une capsule. — *Le fruit est une baie ou une capsule.*

IV. *Résumé.* — La famille des solanées se range dans l'embranchement des dicotylédones.

Les solanées sont des plantes herbacées ou ligneuses. Elles ont : 1o les feuilles alternes ; — 2o un calice à cinq sépales soudés ; — 3o une corolle à cinq pétales soudés ; — 4o cinq étamines ; — 5o le fruit étant une baie ou une capsule.

V. *Propriétés.* — Toutes les plantes de cette famille jouissent de propriétés remarquables.

Les tubercules de la *pomme de terre* sont, après les céréales, l'aliment le plus précieux pour l'homme. Ils servent à préparer de l'amidon, de l'alcool et du sucre. On fabrique du papier avec les résidus de pommes de terre, dont on a extrait la fécule. Râpée, la pomme de terre calme les brûlures légères. Les jets des tubercules mis en cave et les pommes de terre verdies renferment, ainsi que toutes plantes de la même famille, de la *solanine*, poison violent.

Le *tabac* à priser, mêlé au lait de beurre, détruit la vermine du bétail. Pour détruire les charançons, on fait sécher dans la grange deux ou trois pieds de tabac. L'usage interne du tabac doit être complètement proscrit.

Les baies de la *morelle noire* sont légèrement narcotiques.

La *morelle douce-amère*, en décoction, est stimulante et faiblement narcotique. Elle s'emploie contre les rhumatismes, la coqueluche, les ulcères et autres maladies de la peau.

La *belladone* est un des plus violents

poisons. Il est à remarquer qu'elle n'a aucune action nuisible sur les lapins, les moutons et les porcs.

C'est un remède très efficace contre les névralgies. Elle arrête les convulsions, les palpitations, l'asthme, les coliques, les spasmes et les hernies étranglées. Elle sert aux oculistes pour la guérison des ophthalmies. Son usage, à petites doses, préserve de la fièvre scarlatine.

La *jusquiame* et la *pomme-épineuse* jouissent des mêmes propriétés que la belladone ; mais la première est moins énergique et la seconde plus irritante.

Le *piment*, dont le fruit rouge s'emploie comme assaisonnement dans certains pays, particulièrement en Espagne, est aussi une solanée.

VI. *Conclusion pratique.*—Il faut bien se garder de faire usage des plantes de la famille des solanées, sans les connaître parfaitement. Il est même sage de laisser, en tout cas, ce soin au médecin.

VII. *Devoir.*—1o Placer séparément, dans le petit herbier, les diverses parties de la fleur de pomme de terre : sépales, pétales, étamines ; — mettre de côté une portion de la tige avec les feuilles, la fleur complète et le fruit.

2o Recueillir quelques solanées et les classer dans l'herbier.

TABLEAU.

VIII. Solanées.	Plante-type —	Pomme de terre.
		Caractères . . .
	1. Morelle . . .	
		2. Lyciet 3. Nicotiane
	4. Datura 5. Jusquiame Plante exotique	

J. C.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

LES DEUX MAINS.

(Fable.)

La main gauche disait un jour à la main droite :
Je voudrais bien savoir pourquoi
Je dois être moins adroite
Et beaucoup plus faible que toi ?

Comment ! dit celle-ci, ce résultat t'étonne !...
Tu me laisses tout faire... agis, et tu sauras
Que toujours le travail donne
Les qualités que l'on n'a pas.

MARCEL GRENIER.

II

MATIN D'AUTOMNE.

C'est l'heure exquise et matinale
Que rougit un soleil soudain,
A travers la brume automnale
Tombent les feuilles du jardin.

Les dernières, les plus rouillées,
Tombent des branches dépouillées ;
Mais ce n'est pas l'hiver encore.

Leur chute est lente. On peut les suivre
Du regard en reconnaissant
Le chêne à sa feuille de cuivre,
L'érable à sa feuille de sang.

Une blonde lumière arrose
La nature, et, dans l'air tout rose,
On croirait qu'il neige de l'or.

FRANÇOIS COPPÉE.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE
USUELLE.

I

Il faut que chaque membre d'une famille concoure au bonheur de tous.—Le moindre bruit tourmente une conscience coupable.—La mort est le moment le plus important et celui auquel on pense le moins.—L'ardeur inquiète du bien public est souvent une ambition déguisée.—La véritable charité est semblable à la rosée qui tombe sans bruit dans le sein des malheureux.—N'entreprenez rien témérairement ; mais quand vous avez résolu quelque chose, exécutez-le avec vigueur.—La plupart des hommes entrent étourdimement dans la carrière du monde, sans se tracer auparavant une ligne de conduite ; aussi tous s'y égarent.—La marque d'un caractère singulier, c'est d'être admiré de tout le monde, sans pouvoir être admiré de personne.—Dieu nous a donné la liberté, afin que nous soyons maîtres et responsables de nos actions.—L'homme n'est faible que par la disproportion qu'il y a entre ce qu'il peut et ce qu'il voudrait faire ; le seul moyen qu'il ait d'augmenter sa force, c'est de retrancher beaucoup de ses dé-

sirs.—Les amitiés que l'intérêt a formées se détendent comme un ressort au moindre avantage : a-t-on obtenu ce que l'on espère, on cesse d'être amis.—Une bonne vie rend léger le poids des ans.—Le ciel permet que le méchant sommeille, pour que le juste ait quelques moments de repos.—Admirez les plantes, qui naissent de la terre : elles fournissent à la fois des aliments et des remèdes à l'homme. Leurs espèces et leurs vertus sont innombrables. Elles ornent la terre ; elles donnent de la verdure, elles portent des fleurs odoriférantes et des fruits délicieux.

II

DES PROMENADES CHAMPÊTRES.

Les promenades champêtres sont une source de jouissances aussi bienfaisantes pour l'âme que pour la santé ; le mouvement de la marche, l'air pur que l'on respire à pleins poumons, la contemplation des œuvres de Dieu, et cette suspension momentanée du travail qui n'est pas de l'oisiveté, renouvellent et augmentent les forces morales. La population ouvrière des grandes villes ignore en partie ce genre de bonheur, et avec lui elle perd plus que des jouissances : elle renonce à des privilèges, car la vie des champs, le ciel sans bornes, et cette possession idéale des vastes campagnes qu'embrasse le regard des promeneurs, donnent un bonheur réel et facile. — *La Famille.*

III

LES GENS A FUIR.

Parler et offenser, pour de certaines gens, est précisément la même chose : ils sont piquants et amers ; leur style est mêlé de fiel et d'absinthe ; la raillerie, l'injure, l'insulte leur découlent des lèvres comme leur salive. Il leur serait utile d'être nés muets ou stupides. Ce qu'ils ont de vivacité et d'esprit leur nuit plus que ne fait à quelques autres leur sottise. Ils ne se contentent pas toujours de répliquer avec aigreur, ils attaquent souvent avec insolence : ils frappent sur tout ce qui se trouve sous leur langue, sur les présents, sur les absents ; ils heurtent de ront et de côté comme des béliers. De-

mande-t-on à des béliers qu'ils n'aient pas de cornes ? De même n'espère-t-on pas de réformer par cette peinture, des naturels si durs, si farouches, si indociles. Ce qu'on peut faire de mieux, d'aussi loin qu'on les découvre, c'est de les fuir de toute sa force, et sans regarder derrière soi.—*La Bruyère.*

IV

DU PERFECTIONNEMENT DU GOUT.

Pour perfectionner le goût, il faut approfondir les principales règles de l'art et s'exercer surtout à en rechercher l'application dans les chefs-d'œuvre des anciens et des modernes. Il est nécessaire de connaître d'abord les préceptes de l'art, parce que sans cette connaissance, en lisant les auteurs, nous ne pourrions avoir qu'un sentiment vague et confus des beautés que renferment leurs ouvrages ; nous ne pourrions nous rendre compte à nous-mêmes du plaisir que nous avons goûté dans cette étude, et notre jugement manquerait de solidité, parce que nous serions incapables de le motiver. D'un autre côté, il est également indispensable de joindre aux préceptes l'étude des modèles, parce que c'est le seul moyen de donner à l'esprit de la force et de l'étendue, d'enrichir l'imagination, et de se faire une juste idée de la valeur et même du sens qu'on doit attacher à tous ces préceptes. Si l'on se bornait à les mettre dans sa mémoire, on se trouverait avec des idées abstraites, vagues, dont on ne tirerait aucun profit. (*L'abbé Drioux, Cours abrégé de Littérature.*)

V

LE BERGER ET LE TROUPEAU.

Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau qui, répandu sur une colline vers le déclin d'un beau jour, pâit tranquillement le thym et le serpolet, ou qui broute dans une prairie une herbe menue et tendre qui a échappé à la faux du moissonneur, le berger, soigneux et attentif, est debout auprès de ses brebis ; il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit, il les change de pâturage ; si elles se dispersent, il les rassemble ; si un loup avide paraît, il

lâche son chien qui le met en fuite ; il les nourrit, il les défend ; l'aurore le trouve déjà en pleine campagne, d'où il ne se retire qu'avec le soleil. Quels soins ! quelle vigilance ! quelle servitude ! Quelle condition vous paraît la plus délicate et la plus libre, ou du berger ou des brebis ? C'est une image naïve des peuples et du prince qui les gouverne.
—La Bruyère.

PHRASES A CORRIGER.

1. L'auteur est étonné que, sortis de cette crise fatale où des idées avaient fait des progrès si funestes à l'état social, il n'y ait pas encore des peines rigoureuses contre ces hommes pour qui ravager et anéantir est devenu un besoin.
2. Je ne me flatte pas, mais je me suis efforcé de réussir ; c'est pourquoi je vous prie de me rendre justice, comme je crois la mériter.
3. Aristide se montra juste dans toutes les occasions, vertu qui est devenue bien rare depuis le temps où on ne compte plus des Aristides.
3. Devant Dieu soit l'âme de monsieur le comte de Gabalis que l'on vient de m'écrire qui est mort d'apoplexie !
5. Ayant aujourd'hui si peu de fortune, je ne pense pas qu'elle m'aime tant qu'elle le dit : au reste c'en est une pour moi, plus grande que je ne pouvais l'espérer.
6. Cette révolution se rapporte avec cet âge où la révolution athénienne, semblable à un flambeau prêt à s'éteindre, projeta des vives clartés.
7. Je chante pour oublier mes angoisses et ma lassitude ; si la première ou seconde chanson ne me ranime pas, je le suis par la quatrième ou cinquième.
8. J'ai entendu dire que votre mémoire, qui a obtenu le suffrage de nos plus grands savants, devait paraître dans ceux publiés par l'Institut royal de France.
9. J'ignorais si le commandant ou vous devait apporter les ustensiles dont nous avons besoin pour nous former des cabanes.

10. N'attendons pas que la mort se vienne présenter à nous pour implorer la miséricorde de Dieu.

CORRECTIONS.

1. L'auteur est étonné que, sortis de cette crise fatale où des idées de destruction avaient fait des progrès aussi funestes à l'état social, nous n'ayons pas encore porté des peines rigoureuses contre ces hommes pour qui ravager et anéantir sont devenus un besoin.
2. Je ne me flatte pas de réussir, mais j'ai fait tous mes efforts pour cela ; c'est pourquoi je vous prie de me rendre justice, comme je crois le mériter.
3. Aristide, dans toutes les occasions ; se montra plein de justice, vertu qui est devenue bien rare depuis le temps où l'on ne compte plus d'Aristides.
4. On vient de m'écrire que monsieur le comte de Galabis est mort d'apoplexie. Dieu veuille avoir son âme !
5. Ayant aujourd'hui aussi peu de fortune, je ne pense pas qu'elle m'aime autant qu'elle le dit ; au reste, c'est pour moi un bonheur plus grand que je ne pouvais l'espérer.
6. Cette révolution se rapporte à cet âge où la République d'Athènes, semblable à un flambeau près de s'éteindre, projeta de vives clartés.
7. Je chante pour oublier mes angoisses et ma lassitude. Si la première ou la seconde chanson ne me ranime pas, je suis ranimé par la quatrième ou par la cinquième.
8. J'ai entendu dire que votre mémoire, qui a obtenu les suffrages de nos plus grands savants, doit paraître dans les mémoires que doit publier l'Institut de France.
9. J'ignorais lequel des deux, le commandant ou vous, devait apporter les ustensiles dont nous avons besoin pour nous former des cabanes.
10. N'attendons pas, pour implorer la miséricorde de Dieu, que la mort vienne se présenter à nous.

J.-F. BOINVILLIERS

EXERCICES DE CALCUL.

I. Un oncle, en mourant, partage sa fortune entre ses 3 nièces et ses 4 neveux : chaque nièce reçoit 2,834 francs et chaque neveu 1,543 francs. Trouver la fortune de l'oncle, sachant que les frais de succession s'élèvent à 16,206 francs. (Porchon, *Notions élémentaires d'Arithmétique.*)

Réponse : 30,880 francs.

Solution :

Les 3 nièces reçoivent fr. $2,834 \times 3 =$ fr. 8,502
 Les 4 neveux " fr. $1,543 \times 4 =$ 6,172
 Les frais de succession = 16,206

La fortune de l'oncle = fr. 30,880

II. Si l'on retranche 15 ans de l'âge d'un homme, et qu'on les ajoute à celui de son fils, l'un et l'autre auront 30 ans : trouver l'âge de chacun.

Réponse : 45 ans, âge du père ; 15 ans, celui du fils.

Solution :

L'âge du père = $30 + 15 = 45$ ans.
 " fils = $30 - 15 = 15$ "

III. La différence entre deux nombres est 34, et le plus petit égale 187 : on demande le carré de leur produit.

Réponse : 1,707,920,929.

Solution :

Le petit nombre = 187.
 Le grand nombre = $187 + 34 = 221$.
 Le produit = $187 \times 221 = 41,327$.
 Le carré de leur produit = $41,327 \times 41,327 = 1,707,923,929$.

IV. Si l'on échange 72 hectolitres de cidre à 14 francs l'hectolitre contre de la bière à 18 francs l'hectolitre, combien recevra-t-on d'hectolitres de bière ? (Porchon, *Notions élémentaires d'Arithmétique.*)

Réponse : 56 hectolitres.

Solution :

$$\frac{14 \times 72}{18} = 14 \times 4 = 56.$$

V. Un épicier achète 12 pains de sucre pour fr. 250,80, à raison de fr. 0,95 les 500 grammes. Quel est le poids de chaque pain ? (Cert. d'études, Loiret.)

Réponse : 11 kilogrammes.

Solution :

$$1 \text{ pain coûte } \frac{250,80}{12} = \text{fr. } 20,90.$$

Chaque pain pèse $\frac{20,90}{1,90} = 11$ kilogrammes.

VI. Un homme vend 3 vaches au prix de \$25 chacune, et 1 paire de bœufs \$65 ; il reçoit en paiement 60 moutons : on demande ce que lui coûte chaque mouton.

Réponse : \$2.33 $\frac{1}{3}$.

Solution :

$$\frac{25 \times 3 + 65}{60} = \frac{140}{60} = \$2.33 \frac{1}{3}.$$

VII. Un vase vide pèse 15 kilogrammes 395 ; plein d'eau, il pèse 214 kilogrammes 745 : on demande la capacité de ce vase : 1° en litres, 2° en centimètres cubes. (Cert. d'études, Seine-et-Marne.)

Réponse : 199 litres 35, 199 centimètres 350.

Solution :

Le poids de l'eau = $214,745 - 15,395 = 199,35$ kilogrammes.

La capacité du vase = 199,35 litres, et 199 centimètres 350.

VIII. Combien ferait-on de chemises avec une pièce de toile qui aurait 24 aunes $\frac{3}{4}$, si pour une chemise il faut 2 aunes $\frac{1}{4}$?

Réponse : 11 chemises.

Solution :

$$\frac{24 \frac{3}{4}}{2 \frac{1}{4}} = \frac{99}{\frac{8}{4}} = \frac{99}{2} = 49 \frac{1}{2} = 11 \text{ chemises.}$$

IX. Si 12 tonnes de foin coûtent \$150, combien 8 tonnes coûteront-elles ?

Réponse : \$100.

Solution :

$$\frac{150 \times 8}{12} = \frac{150 \times 2}{3} = 50 \times 2 = \$100.$$

X. Si 7 quarts de farine coûtent \$29.12, combien 17 quarts coûteront-ils ?

Réponse : \$70.72.

Solution :

$$\frac{29 \frac{12}{100} \times 17}{7} = 4.16 \times 17 = \$70.72.$$

XI. Pour couvrir une maison, on a employé d'un côté du toit 2,300 ardoises, et de l'autre côté 500 de plus. Combien a-t-on

employé d'ardoises en tout, et quelle est la dépense à raison de 4 fr. 50 le cent? (*Manuel de l'Instruction primaire.*)

Réponse: 5,100 ardoises, 229 fr. 50.

Solution:

On a employé $2,300 + 2,300 + 500 = 5,100$ ardoises.

$$\text{La dépense} = \frac{4.50 \times 5,100}{100} = 4.50 \times 51 = \text{fr. } 229,50.$$

XII. Je paye de la laine 9 d. la livre, et je la revends 13 d. $\frac{1}{2}$: quel est mon profit par cent?

Réponse: 50 %.

Solution:

$$\frac{4\frac{1}{2} \times 100}{9} = \frac{100}{2} = 50 \text{ \%}.$$

XIII. On veut couvrir de tapis une pièce de 30 pieds de long sur 18 de large; si le tapis est de trois quarts de verge de largeur, combien en prendra-t-on de verges?

Réponse: 80 verges.

Solution:

La surface de la pièce = $30 \times 18 = 540$ pieds.

La même surface exprimée en verges = $\frac{540}{9} = 60$ vgs.

La quantité de tapis demandée = $\frac{60}{\frac{3}{4}} = \frac{240}{3} = 80$ vgs.

XIV. Trouver deux nombres tels, que si l'on ajoute le premier à quatre fois le second, on aura 29; et si l'on ajoute le second à six fois le premier, le résultat sera 36.

Réponse: 5 et 6.

Solution:

Représentons respectivement ces deux nombres par x et y ; d'après les données du problème, nous aurons les équations:

$$x + 4y = 29 \quad (1),$$

$$6x + y = 36 \quad (2),$$

Multiplions par 6 l'équation (1): $6x + 24y = 174 \quad (3).$

Retrançons (2) de (3):

$$23y = 138$$

$$y = \frac{138}{23} = 6.$$

Remplaçons y par sa valeur dans l'équation (1):

$$x + 24 = 29$$

$$x = 29 - 24 = 5.$$

Tribune libre.

PROBLÈME A RÉSOUDRE.

A M. le Directeur du *Journal de l'Instruction publique.*

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous l'obligeance d'insérer dans votre revue le problème ci-dessus, que je voudrais voir résoudre par quelqu'un de vos lecteurs qui s'occupent de mathématiques?

Votre tout dévoué confrère et ami,

A.

Montréal, 29 octobre 1892.

Voici ce problème:

Un homme achète un cheval, et le revend \$144; il gagne autant pour cent que le cheval lui coûte: on demande combien il l'a payé.

Lecture pour tous.

A PROPOS DE MANUELS D'HYGIÈNE.

Nous reproduisons de l'*Enseignement primaire* (livraison du 2 novembre courant) la correspondance suivante:

Québec, 15 octobre 1892.

M. C.-J. MAGNAN,

Professeur à l'école normal Laval, Québec.

Cher Monsieur,

Je lis dans le numéro de l'*Enseignement Primaire*, que je viens de recevoir, que le *Manuel d'hygiène* du Dr Lachapelle est approuvé et recommandé par le Conseil de l'Instruction Publique. C'est une erreur: nous avons approuvé cet ouvrage, mais nous ne l'avons pas recommandé. Nous ne recommandons aucun ouvrage; ce n'est pas notre affaire.

Je crois devoir vous faire remarquer cette erreur parce que le Dr Desroches, dont nous avons approuvé les ouvrages

sur l'hygiène, nous a demandé de les recommander en se fondant sur ce que nous l'avions fait pour celui du Dr Lachapelle.

Bien à vous,

F. LANGELIER.

L'INDULGENCE.

Il est une vertu qui, si elle était pratiquée par un plus grand nombre, changerait bien vite l'aspect de la société : je veux parler de l'indulgence.

Nul de nous n'étant sans défauts, ne serait-il pas d'une justice élémentaire de supporter les défauts d'autrui et même de les excuser en s'abstenant d'y tomber ? Du reste, même en reprenant le prochain de ses fautes et de ses défauts lorsque le devoir nous y oblige, n'y a-t-il pas mille manières de le faire ? Et qui peut nier que, le plus souvent, une remontrance douce, tempérée par l'indulgence, produise infiniment plus d'heureux effets que les reproches acerbes et violents ?

Cette indulgence, fille de la charité chrétienne, nous remet toujours en esprit notre propre faiblesse, lorsque nous sommes sur le point de critiquer la conduite de notre prochain, et nous arrête sur la pente, hélas ! si facile à suivre de toujours blâmer sans jamais rien approuver, surtout chez ceux qui nous approchent de plus près.

Si cette précieuse qualité était plus pratiquée dans la famille, quelle union régnerait au foyer domestique, chacun s'efforçant d'excuser les autres tout en cherchant par d'aimables attentions à plaire à tous, en se rendant utile ! Au lieu de cela, ne voyons-nous pas trop souvent prévaloir la discorde, chaque membre de la famille s'érigeant en juge pour critiquer et censurer la conduite de ceux qui l'entourent, oubliant que lui-même est sujet à bien des défauts qui exigent l'indulgence à leur tour.

C'est parce qu'une certaine complaisance pour nous-mêmes nous empêche de rechercher nos propres fautes et nos propres défauts, que nous sommes aussi dépourvus d'indulgence pour les autres, et que l'on dépense pour soi-même tout ce que l'on en possède.

Pline le Jeune avait entrevu l'indulgence et en avait dépeint le caractère, lorsqu'il disait de l'homme :

“ Le meilleur et le plus parfait, c'est celui qui pardonne aux autres, comme s'il commettait continuellement des fautes, et qui les évite comme s'il ne pardonnait à personne.”

Nous serions heureux de voir cette maxime se graver dans les esprits et dans les cœurs, et entrer dans la vie journalière : elle n'est du reste qu'un reflet de cette loi divine qui nous ordonne de faire aux autres ce que nous voudrions que l'on fit à nous-mêmes, et plus nous la pratiquerons, plus nous rencontrerons cette satisfaction qui entre si largement dans ce que l'on peut appeler le vrai bonheur.

— *Le Moniteur Acadien.*

UN BIENFAIT DE LA POÉSIE.

Je me trouvais, il y a quelques mois dans l'atelier d'un peintre de mes amis lorsqu'une jeune dame apporta une miniature dont elle désirait une copie. Le visage de cette femme, sa démarche, ses vêtements noirs, tout en elle indiquait une préoccupation douloureuse ; on devinait un récent malheur. Ce portrait, objet de tant de soins, était celui d'un petit enfant récemment enlevé à sa tendresse. Pendant les explications, elle contint son émotion ; mais en donnant un dernier regard à ces traits chéris qu'il fallait abandonner pour quelques jours, la pauvre mère ne put retenir ses larmes, elle éclata en sanglots, une plainte amère vint même effleurer ses lèvres.

Nous demeurions tous silencieux, pleins de respect pour une douleur si vraie, lorsqu'un vieillard, dont la taille droite, la figure noble et les manières distinguées semblaient indiquer un gentilhomme de l'ancien régime, s'étant approché avec bonté de cette dame, la pria, en grâce, de vouloir bien accepter ces quelques vers que son malheur lui avait inspirés et qu'il venait d'improviser en quelques minutes :

Tu pleures, pauvre mère, ah! le cruel adieu
 Qu'il ta fallu donner au doux fruit de ta couche!
 Pleure ton bel enfant! mais retiens sur ta bouche
 Ce cri blasphémateur:—Qu'ai-je donc fait à Dieu?

Par les douleurs qu'il jette au milieu de tes joies,
 Il ne t'a point maudité? Il veut que tu le croies;
 Que ta foi, qu'il éprouve, accepte en l'adorant
 Les croix que sa bonté prodigue à ceux qu'il aime;
 Que tu souffres pour lui, comme il souffrit lui-même
 Dans la mort de son fils au Calvaire expirant.

Garde-toi d'accuser sa justice suprême!
 En partage, ici-bas, comme à tous ses élus,
 Ne t'a-t-il pas donné de pieuses vertus,
 Ce regard si suave et ce chaste sourire?
 O! ton cœur se révèle, où ton âme respire?

Ingrate! à tes destins que fallait-il de plus?
 Dieu t'avait-il promis un bonheur sans mélange,
 Un pain toujours pétri d'ambroisie et de miel?
 Dans notre coupe à tous il entre un peu de fiel.
 Hélas! pour tant d'amour tu lui devais un ange.
 Et ton fils est au ciel!

Que vous dirai-je? Cette improvisation fut pour la mère affligée une première consolation, un moment d'oubli, elle crut revoir le sourire de son fils; un rayon de joie brilla dans ses yeux. Nous la vîmes se précipiter dans les bras du vieux monsieur, puis, elle disparut un peu confuse en emportant, caché dans son sein comme un talisman, le petit papier où étaient tracés ces vers que bien souvent elle a dû relire avec bonheur.

Cette scène m'avait vivement ému, les vers m'avaient impressionné. Je les ai retenus dans l'intention de les publier. Cette poésie n'a, sans doute, d'autres valeur que celle de l'à-propos, bien remarquable toutefois chez un vieillard de quatre-vingts ans; mais est-il une mère qui puisse les lire sans émotion et qui ne ressente pour son auteur un sentiment de gratitude, qui ne lui envoie une pensée amicale, une bénédiction? (Léon Marquet, *Causeries des Familles.*)

LES ORATEURS INTIMIDÉS.

(Anecdote.)

Louis XIV était fort bon pour ses serviteurs intimes; mais aussitôt qu'il prenait son attitude de souverain, les gens les plus accoutumés à le voir dans ses habitudes privées, étaient aussi intimidés que si, pour la première fois de leur vie, ils eussent paru en sa présence. Des membres de la maison civile de Sa Ma-

jesté, appelés alors *commensalité*, jouissant du titre d'*écuyers*, et des privilèges attachés aux officiers de la maison du roi, eurent à réclamer quelques prérogatives dont le corps de ville de Saint-Germain, où ils résidaient, leur contestaient l'exercice. Réunis en assez grand nombre dans cette ville, ils obtinrent l'agrément du ministre de la maison pour envoyer une députation au roi, et choisirent parmi eux deux valets de chambre de Sa Majesté, nommés Bazire et Soulaigre. Le lever du roi fini fini, on appelle la députation des habitants de la ville de Saint-Germain; ils entrent avec confiance, le roi les regarde et prend son attitude imposante. Bazire, l'un de ces valets de chambre, devait parler; mais Louis le Grand le regarde, Bazire ne voit plus en lui le prince qu'il sert habituellement dans son intérieur; il s'intimide, la parole lui manque; il se remet cependant, et débute, comme de raison, par le mot *Sire*. Mais il s'intimide de nouveau, et ne trouvant plus dans sa mémoire la moindre des choses qu'il avait à dire, il répète encore deux ou trois fois le même mot, puis termine en disant: "Sire, voilà Soulaigre." Soulaigre mécontent de Bazire, et se flattant de se mieux acquitter de son discours, prend la parole; *Sire* est répété de même plusieurs fois; son trouble égale celui de son camarade, et il finit par dire: "Sire, voilà Bazire."

Le roi sourit, et leur répondit: "Messieurs, je connais le motif qui vous amène en députation près de moi; j'y ferai raison, et je suis très satisfait de la madont vous avez rempli votre mission de députés." (Mme Campan.)

LES ENFANTS DESPOTES AU FOYER DE LA FAMILLE

Communication faite à la réunion annuelle de la Société d'Economie sociale, le 20 mai 1892.

Mesdames, Messieurs, je viens vous parler de l'autorité paternelle et du despotisme de l'enfant au foyer de famille. C'est vous dire que j'ose aborder devant vous le gros problème de l'éducation

dans ce qu'il a assurément de plus délicat et de plus difficile. Plusieurs se diront sans doute : est-il possible de dire quelque chose encore à cet égard-là ? n'est-ce pas un sujet usé et ressassé, et ne faut-il pas beaucoup de confiance en soi ou beaucoup de naïveté pour avoir la prétention de le rajeunir aujourd'hui ? . . . De ce sujet je dirai ce qu'on dit de certains vieillards : Il est plus âgé que vieux ; ou, si vous le voulez, il est vieux comme le monde, mais néanmoins jeune, vivant et passionnant comme l'actualité. Oui ! comme l'actualité ! car non seulement le grand œuvre de l'éducation se renouvelle sans cesse au point de recommencer à chaque génération nouvelle, comme si pour lui il n'y avait point de passé ; mais, de plus, il faut bien le reconnaître, depuis plusieurs années, une législation nouvelle et des mœurs nouvelles, elles aussi, ont singulièrement diminué le prestige légitime qui rayonnait jadis autour du chef de famille en qui l'on était habitué de voir, de saluer et de respecter comme une sorte de magistrature auguste et sainte. Oh ! nous avons bien marché . . . à reculons !

Un professeur régent une classe nombreuse ; un magistrat affronte courageusement les repréailles des bandits, en rendant la justice : un orateur tempère ou soulève les passions par un mot ; un chef d'armée discipline à son gré les phalanges humaines à tel point que, d'un geste, il les mène à la mort. Voilà ceux, n'est-il point vrai, qu'on peut désigner comme représentant véritablement la classe dirigeante. Eh bien ! changez de milieu ces hommes si résolus qui ont pour eux le talent, l'expérience, la situation conquise, mettez-les au foyer de la famille en présence d'un enfant de quinze ans, leur fils, et dites-moi combien il en est ayant le courage, ayant la force de dire positivement (sans ambage et sans réticences) à ce fils : Je t'ordonne ceci, je te défends cela ? Combien en est-il ? . . . Pas beaucoup. La vérité c'est que, dans un très grand nombre de foyers, le fils a absolument secoué le joug ; et dans presque tous, dans les meilleurs, l'autorité du chef de famille est contestée ou sérieuse-

ment discutée. Voilà la situation vraie, indéniable, incontestable.

On demeure véritablement interdit, stupéfait, quand on entend, par exemple, le langage qu'emploient nos collégiens en parlant de leur père. Il y a quelques jours voici en quels termes s'exprimait devant moi un jeune rhétoricien, lauréat fort distingué et appartenant à la famille d'un magistrat respectable entre tous. Remarquez bien que ce jeune homme avait l'intention de faire l'éloge de son père. Je vous demande véritablement pardon de la vulgarité du langage que vous allez entendre, mais je n'ai pas le droit de traduire ces paroles sous peine de décolorer complètement la silhouette que je veux représenter devant vous : " Mon paternel (*rires*)—c'est ainsi que le jeune humaniste désigne l'auteur de ses jours—est rasant et tannant, comme tous les papas ; il est vaccinant, c'est vrai ; mais, quand on le sait prendre, ce n'est pas encore ce qu'on peut appeler un méchant type d'homme." (*Rires*.) Et comme je restais sans mot dire, contemplant, je l'avoue, ce rhétoricien fin de siècle, il me dit, le sourire aux lèvres et avec une désinvolture complète : " Oh ! c'est mon langage qui vous étonne ? mais n'y faites point attention : au bazar nous parlons tous comme cela." (*Rires*.) Et ce jeune homme n'avait même pas conscience, remarquez-le bien, de l'insolence scandaleuse de son propos ! Cela lui paraissait absolument naturel !

Il est certain, Messieurs, que, du moins dans beaucoup de familles, le fils parle à son père comme il n'oserait pas le faire à un laquais. Et si nous parlons de la mère, c'est pis encore ! Dans bien des cas, le fils pousse le mépris jusqu'à ne pas même répondre à sa mère ! . . . C'est une incapable ! elle n'est pas à sa hauteur, elle ne peut pas le comprendre . . . Ou alors il répond par des monosyllabes qui dénoncent précisément le maximum d'insolence.

Quelle est la cause du mal ? car, en réalité, je n'ai pas lieu d'insister fort longtemps pour vous convaincre que le mal existe. Il existe, et nous cherchons, n'est-il pas vrai, le côté pratique, c'est-à-dire le remède possible. Eh bien ! la cause est double assurément. Il y a d'abord une

cause générale, puis aussi une cause spéciale, ou cause familiale.

La cause générale, c'est incontestablement cet esprit d'indépendance, cet esprit révolutionnaire qui traverse la France tout entière et qui pénètre partout, par toutes les fissures, et contamine l'esprit et le cœur de nos fils. C'est l'incroyance ! c'est un septicisme qui ne vaut guère mieux, mixture étrange où je trouve de tout : un peu de science, beaucoup d'hypothèses et infiniment d'orgueil. Au point de vue sociale, nos fils entendent dire que ce qui constitue le droit, à notre époque, c'est le Suffrage Universel—avec deux majuscules, sans doute pour le rendre plus respectable.—Il n'y a plus de principes éternels ; il y a des mandats renouvelables tous les cinq ans, si l'électeur est content, Et comme, jusqu'ici du moins nos collégiens n'ont pas été encore conviés dans les collèges électoraux en vue de déléguer à leur père une autorité certaine, avec ou sans referendum, les pauvres enfants en arrivent à se demander si véritablement l'autorité paternelle et la discipline du foyer ne seraient pas tout simplement un souvenir des vieux âges, quelque chose de plus ou moins féodal qui doit disparaître grâce au progrès de la science et à la civilisation moderne.

Puis ensuite, il y a, à côté de la cause générale, la cause privée. C'est de celle-là que je dois vous parler plus spécialement ce soir.

Continuellement, n'est-il pas vrai, on répète : Il faut réformer la société ! comme s'il était possible d'arriver à ce résultat sans se préoccuper de ce qui en est l'élément constitutif essentiel : la famille. La société n'est pas une entité extérieure à nous tous. Non, il est impossible d'arriver à une modification si l'on ne commence par établir l'ordre et la discipline chez soi. Eh bien, veuillez me permettre de suivre avec vous la genèse des premiers sentiments qui s'éveillent au cœur de l'enfant, ou pour mieux dire de ceux qu'on éveille dès le berceau, et vous verrez que l'on fait tout ce qui est nécessaire pour apprendre à l'enfant le despotisme dont on se plaint plus tard.

Je ne m'appesantirai pas sur les pre-

miers mois de l'enfance, quoiqu'il soit rigoureusement vrai que dans les premières semaines, il est possible déjà de laisser prendre certaines mauvaises habitudes. A titre d'exemple, disons simplement un mot du sommeil de l'enfant : tout récemment, un épisode me permettait d'en faire la remarque instructive. Je sais telle famille, en effet, où l'enfant, qui n'est âgé que de quatre mois, a pris l'habitude de s'endormir partout, excepté dans son lit. Il y a là trois femmes à gages. Or, le père, la mère, et tout le monde se relaye pour promener l'enfant jour et nuit. Dès que le baby est mis au lit, il se réveille en sursaut ! (*Rires*). La mère me disait (j'ai écrit ces mots car ils sont typiques) : "Nous jouons le rôle de hamacs ambulants" (*Rires*), et le père ajoutait : "Chez nous, c'est une balançoire perpétuelle." (*Rires*). Et la mère : "Il me semble, disait-elle, qu'à force de me dévouer à mon enfant, j'en ai contracté quelque chose de chaloupant dans la marche." (*Rires*). Ah ! si jamais le ciel nous envoie un second enfant, je crois que nous deviendrons fous !" (*Rires*). Aussi cette pauvre famille passe toute la nuit à faire la manœuvre de ce balancement qui s'accroît de plus en plus. L'oscillation du pendule devant augmenter chaque jour, je me demande à quel moment il sera possible de donner satisfaction à l'enfant !

Mais j'ai hâte d'arriver à une seconde période plus intéressante, plus expérimentale, c'est-à-dire le moment où la vie de relation s'établit entre l'enfant et la famille.

L'enfant, n'est-il pas vrai, est, de tous les êtres, le plus faible, le plus impuisant, le plus incapable. Comparez-le avec certains animaux : l'enfant, lui, mourrait sans le secours de la famille, sans le dévouement de la mère. Il est donc incapable de par la loi même qui régit l'humanité . . . Cependant, que fait-on ? On commence par le *flatter*. Remarquez bien qu'en dehors du père et de la mère, il y a bien souvent une première empreinte mise par les domestiques, par les serviteurs, par les femmes à gages, nourrices ou bonnes d'enfant, première marque qui reste quelquefois indélébile

dans l'esprit de l'enfant ! On commence par lui faire croire qu'il est fort et qu'on a peur de lui . . . Examinez la chose de près ; observez ce qui se passe dans maints foyers ; multipliez les investigations suivant l'excellente méthode de F. LePlay, et vous verrez que le premier sentiment qu'on éveille dans l'enfant, c'est l'idée de sa force et de sa capacité . . . Voilà le point de départ de l'éducation fautive et vicieuse contre laquelle je proteste. On fait croire encore à l'enfant qu'il épouvante ; on simule la terreur ; on lui demande grâce : " Je ne le ferai plus ! " Et ainsi on exploite en lui un orgueil précoc et une sottise confiance. Puis on le flatte, on lui inspire des idées radicalement fausses : aussi l'enfant a-t-il des prétentions folles, inadmissibles ou même irréalisables ! . . . Au lieu de lui démontrer que la chose n'est pas possible, on fait semblant de lui donner satisfaction ; on le trompe, et par là même on fausse ses premières notions. Et si l'on vient me dire que ce sont là des enfantillages, je répondrai qu'au contraire l'expérience démontre bien que les premières impressions dont l'enfant se trouve saisi restent absolument ineffaçables, et qu'en tout cas il faudra à bref délai remettre les choses au point voulu, c'est-à-dire démontrer à l'enfant qu'on l'a trompé. Car enfin remarquez bien ceci : imaginons par exemple un enfant ayant la prétention de soulever une chaise, une table trop lourde... Qu'arrivera-t-il le plus souvent ? On l'aide en cachette et on lui fera croire qu'il a déplacé par son petit bras, par sa petite main, un meuble si pesant. Mais si, le lendemain, excité par son épreuve, qui a donné satisfaction à son orgueil naissant, il a la prétention de déplacer la cheminée, il faudra bien qu'on résiste, quelle que soit la complaisance du père, de la mère ou des domestiques . . . Et alors il s'indignera ! car il ne voit pas pourquoi cette fois encore il n'arriverait pas à satisfaire son désir.

Au contraire, si nous avons le courage d'expliquer à l'enfant doucement, discrètement, cela va sans dire, mais enfin de faire comprendre à l'enfant, qu'il est faible, qu'il est incapable, qu'il ne peut rien par lui-même ; que tout ce qu'il

reçoit, il le tient du bon vouloir, de la générosité et de l'affection des parents ; que les parents le protègent, le surveillent, travaillent pour lui, se privent pour lui ; alors l'enfant, qui est désireux déjà du bien-être, sera reconnaissant à ceux-là qui lui procurent ces biens ; alors naîtra tout naturellement dans son cœur, la reconnaissance, sous forme d'amour filial. Il faut savoir se faire aimer. Beaucoup de parents ne s'en préoccupent pas : ils s'imaginent que l'enfant doit aimer ses parents d'instinct. Non, son intelligence et son cœur ne sont pas éveillés aussitôt que ses besoins. Il faut savoir utiliser la vie pratique pour diriger l'enfant vers la reconnaissance : que l'enfant sache donc que ce n'est pas lui, son effort, son énergie, ni son talent qui lui valent les choses dont il jouit ; qu'il ne s'imagine pas qu'il suffit d'étendre la main pour avoir l'objet désiré ou d'ouvrir le porte-monnaie pour trouver de l'argent ; mais qu'il sache que les parents se privent et se gênent pour lui. (*Applaudissements.*)

Une autre notion absolument nécessaire à suggérer à l'enfant, c'est l'impossibilité où l'on est souvent d'exécuter certaines choses. Vous voyez que c'est, ceci, la déduction du principe que j'ai posé tout à l'heure. Il faut que l'enfant sache, et de très bonne heure, dès les premiers mois, en quelque sorte, à un an, un an et demi, qu'il y a des choses qu'il ne peut pas réaliser, malgré l'effort dépensé, malgré la volonté ou l'énergie, malgré la colère et l'emportement ; qu'il y a enfin des obstacles matériels invincibles.

Voulez-vous me permettre cette confidence et ce détail ? Il y a quelques semaines, on me présentait deux jeunes enfants, fort intelligents, fort spirituels pour leur âge, mais particulièrement mal élevés, et surtout faisant preuve d'un esprit d'indépendance et d'insolence tout à fait exceptionnel. Ces enfants, se mettaient en colère, se livraient aux emportements les plus furibonds dès qu'ils rencontraient la moindre opposition, la moindre difficulté. Je causai avec eux pendant une demi-heure environ, et la pensée me vint de faire l'expérience suivante.—Remarquez-bien, je n'insiste pas

sur cette particularité : c'est un exemple que chacun peut modifier, transformer à son gré.—J'invitai ces deux enfants, qui étaient âgés de trois à quatre ans et demi, à me venir en aide pour déplacer la cloison de la chambre, qui me gênait. Leur disai-je ! Les enfants vinrent bravement m'apporter leur concours et dépensèrent tous les efforts imaginables. Au bout d'un certain temps, je leur expliquai notre impuissance manifeste, et je fus bien étonné en constatant combien ces enfants restaient pendant de longues minutes très recueillis et très pensifs. Ils avaient compris qu'il y a effectivement des obstacles devant lesquels il faut s'incliner et qu'il n'est pas toujours possible de faire céder les choses ni même les hommes. Puis, moi-même prenant ensuite un autre rôle, je tâchai d'obtenir d'eux certaines concessions ; et je les trouvai tout disposés à m'obéir en amis, alors que, tout à l'heure, ils n'auraient accepté aucune contradiction, et auraient au contraire fait tapage si on avait eu en rien la prétention de s'imposer à eux.

Une troisième notion qu'il faut éveiller dans l'esprit de l'enfant, c'est la reconnaissance pour les biens dont il jouit. Il faut lui faire comprendre qu'il est parmi les heureux ; qu'à côté, d'autres enfants ne sont pas favorisés comme lui. Oh ! faites cette expérience, elle est charmante et touchante entre toutes ! dites à l'enfant qu'il y a de petits pauvres qui n'ont jamais eu de joujoux ; racontez-lui qu'il est beaucoup d'indigents qui n'ont pas toujours le nécessaire, et vous êtes sûrs d'amener dans l'esprit de l'enfant, comme je vous le disais, un recueillement profond. Je crois qu'il y a là une ressource admirable pour saisir l'âme, pour la diriger, pour la rendre bonne, douce et tendre ; et je crois que nous nous privons d'un auxiliaire bien utile, si nous ne faisons pas agir d'une façon très énergique, la puissante influence de la charité dans l'œuvre de l'éducation.

Sans doute, je ne dis pas : conduisons nos jeunes enfants dans la banlieue, dans les caves et les greniers ; mais cependant laissons entrevoir le foyer du pauvre à l'enfant, pour qu'il sache bien que ce qu'il a, tout le monde ne l'a pas ; et (j'en

reviens toujours à cette pensée), alors il ressentira de la reconnaissance pour sa famille qui lui assure ce bien-être, ce confort et ces jouissances refusés à beaucoup. S'il ne le sait pas, comment voulez-vous qu'il apprécie la vie ? Il peut être comblé de tous les bonheurs, entouré de l'affection la plus généreuse, du dévouement le plus sincère, et se croire le plus malheureux des êtres existants, parce qu'il n'a pas la poupée, le cheval mécanique qu'il a rêvé ! (*Applaudissements.*)

Au contraire, dans beaucoup de familles, n'éveille-t-on pas chez l'enfant des besoins factices ? Cependant, quand on est sage et pratique, il faut bien reconnaître que les fortunes sont destinées à se diviser, et certes je n'ose pas dire que notre état social nous autorise à escompter un relèvement extraordinaire de la fortune publique. De plus, tout le monde le sait, en cela je n'apprendrai rien à personne, les rentes diminuent. Nos pères touchaient 5% ; nous touchons 3% ; nos fils toucheront 1, 1½ % très vraisemblablement. Voilà pourquoi j'estime qu'il importe d'habituer l'enfant à se contenter de peu. Or ce bien-être, ce confort excessif que l'on donne à l'enfant ont pour conséquence de multiplier, de décupler les tristesses qui l'attendent : car enfin supposons même pour l'enfant un mariage brillant, des héritages ou enfin une situation lucrative lui permettant de s'accorder ce qu'il a trouvé jadis dans la famille. Oui, il aura les moyens pécuniaires de se procurer ces avantages, admettons-le ; mais, s'il est soldat, s'il est marin, s'il est voyageur, si enfin il va occuper un poste quelconque dans une petite ville de province, toutes choses vraisemblables, que de réductions, que de restrictions s'imposeront au bien-être originnaire devenu pour lui une nécessité ! Au contraire, ceci se reconte dans bien des familles, nous voyons l'enfant buvant des vins généreux, prenant des extraits de viande, et plus tard, arrivé à l'âge d'homme, épuisé par ce régime, dit réconfortant, il se trouvera dans la nécessité d'accepter le régime lacté, celui des bébés ! C'est le monde à l'envers ! C'est une des conséquences de cet excès de

bien-être que l'on accorde aux enfants. Cependant, quand je vois dans nos arsenaux et dans nos musées ce qu'étaient les armures de nos pères, il me semble que nos fils se trouveraient à la gêne s'ils étaient obligés de revêtir la vieille cuirasse de nos aïeux ! Non ce n'est pas là la manière de reconforter l'enfant. C'est peut-être une manière, au contraire, de l'épuiser ; du moins l'avis de médecins autorisés permet de le supposer.

Quant aux distractions (je procède par exemples et par épisodes, et vous entendez bien que ma pensée doit se généraliser), tel enfant, par exemple, a obtenu de ses parents d'aller au cirque ou à l'hippodrome pendant deux ou trois dimanches de suite, ou les jours de congé. Un jour, par hasard, la mère est malade : elle a bien consenti plusieurs fois de suite à aller admirer les écuyères court-vêtues et les clowns désarticulés ; mais enfin, cette fois-là elle est malade : elle refuse. Vous croyez que l'enfant saura gré à la mère de s'être dérangée cinq ou six fois ? Non pas ; il lui en voudra parce que, la septième fois, elle ne sera plus à ses ordres. Voilà bien le despotisme que l'on encourage, et cela, dans certaines familles, apparaît comme tout naturel : Il faut que l'enfant s'amuse ! Mais cela ne peut pas durer toujours : à un moment donné, on devra résister. On aurait peut-être mieux fait d'avoir commencé par là. (*Applaudissements.*)

Puis enfin nombre de parents se considèrent comme particulièrement aimés et chéris si l'enfant fait preuve de nombreuses exigences. Une mère me disait récemment : "Vous ne sauriez croire combien ma petite fille me chérit. Je ne peux pas faire un pas dans la maison sans elle." Je cite encore textuellement (cela rentre, n'est-il pas vrai ? dans la catégorie des biographies et des descriptions intimes que l'école de LePlay cultive particulièrement). Elle me disait donc : "Ma petite m'aime à tel point qu'il m'est impossible de me retirer dans mon cabinet de toilette, de faire ma prière ni d'écrire une lettre : elle ne me le permettrait pas . . . Cette enfant m'adore !" Je crois que pareil culte finit par être gênant ; dans ces proportions, l'affection

ressemble singulièrement au despotisme. D'autres enfants exigeront que leur mère reste toute la soirée la main dans la main pendant qu'ils seront dans leur lit. Si baby se réveille la nuit, il faut que la mère se lève aussi, s'installe à son chevet pour le distraire, au risque, n'est-il pas vrai ? de compromettre sa santé, sa vie même peut-être. Et la mère considère cela comme une preuve d'amour, de tendresse ! Ah ! j'aime mieux la réflexion d'une petite fille, mienne, me disant : "Je fais semblant de dormir pour que ma petite mère puisse aller se reposer." (*Applaudissements.*)

Messieurs, je suis obligé de me hâter, non que le sujet soit épuisé : il est infiniment vaste, cependant je voudrais encore attirer votre attention sur une dernière particularité de l'éducation française. Chez nous, l'enfant compte sur ses parents d'une façon exagérée, absolument pour tout. S'agit-il de passer un examen ? le jeune homme ne compte pas tant sur son effort que sur l'action des autres et sur le travail d'un maître répétiteur que les parents lui choisiront tout exprès . . . Un jeune homme de dix-huit ans n'est pas capable d'aller consigner lui-même la somme de 40 francs pour l'examen, s'il n'est accompagné d'un oncle ou d'un cousin. C'est la mère qui ira prendre les renseignements à la Sorbonne au moment des examens. Allez au secrétariat, et vous verrez nombre de mères questionnant, se donnant une peine infinie, pendant que le garçon est là dans la cour, causant avec des camarades. Quant au père, c'est lui qui se charge d'aller chercher l'acte de naissance, d'acheter les memento . . . Bref, on compte sur les parents pour tout. S'agit-il de la plus petite réparation à un vêtement, la plus simple retouche chez le tailleur, il doit être accompagné de sa mère, de sa grand-mère ou de sa sœur : incapacité absolue ! Oui, nos jeunes gens ont peut-être le savoir, je veux l'accorder ; mais, quant au savoir-faire, il leur fait singulièrement défaut, ainsi que l'initiative dans la vie pratique.

Si jeune homme arrive à l'époque du service militaire, il compte bien sur les relations de famille, il les escompte même

pour avoir une situation où il ne risque pas grand chose dans les intendances ou dans les bureaux. Il n'a de vocation spéciale, excepté celle de ne pas aller au feu. Et le fils du propriétaire, remarquez bien ceci, s'en remettra aux fils des mercenaires pour défendre le sol de la patrie et la propriété bourgeoise. C'est honteux !

(Applaudissements.)

S'agit-il, Messieurs, de choisir une position ? le fils attend que le père achète la charge ou fasse les démarches nécessaires. Arrive-t-on à l'époque du mariage ? il discutera avec sang-froid et solennité le chiffre de la dot comme chose lui étant due. Remarquez bien qu'en France le fils a le droit, de par la loi, de compter sur la réserve légale : il a, de plus, d'après l'usage, une dot, chose ignorée en Angleterre, par exemple. Or, j'étonnerais beaucoup de jeunes gens si je leur disais, qu'ils doivent quelque chose à leurs parents en tant que reconnaissance, alors que ceux-ci se privent d'une notable et très notable partie de leur avoir pour leur constituer une dot. Est-ce que vous connaissez beaucoup de jeunes gens éprouvant un sentiment de gratitude à l'égard d'un père qui vient de constituer une dot de 100, de 200,000 francs ? Non pas : c'est d'usage ; par conséquent, se dit le fils, j'y ai droit.

Voilà comment les sentiments d'égoïsme se répandent, parce que malheureusement, il faut le dire, on n'ose pas faire comprendre à l'enfant qu'il doit quelque chose à la famille. . . .

Je voudrais, en terminant, vous dire un mot de ce qui se passe dans les familles pauvres, car enfin, j'ai insisté plus particulièrement sur la catégorie des familles bourgeoises, mais que de choses à signaler aussi dans les familles indigentes. Là, la situation n'est pas meilleure, mais elle est toute différente. La préoccupation des parents, leur vœu unique c'est de faire en sorte que l'enfant ne soit pas dans la condition paternelle. Ils sont ouvriers. . . il ne faut pas que leur fils soit ouvrier comme eux. Voilà leur désir intime et profond ; et ils sacrifient toutes leurs ressources, toutes leurs économies. Ah ! un fils prenant l'état du père est, à notre époque, quelque chose d'exception-

nel, c'est une rareté ! On en cite des exemples, mais assurément le vœu de la plupart des parents pauvres, c'est que l'enfant devienne commis. Oh ! s'il pouvait être fonctionnaire du Gouvernement ! c'est l'idéal ! Il ne gagnera rien, il dépensera beaucoup, mais enfin il sera fonctionnaire ! Voilà le rêve que l'on forme, non pas secrètement, mais tout haut devant l'enfant. Et souvent il nous est arrivé d'entendre ces pauvres parents naïfs disant : " Ah ! mon fils ira loin ! " c'est très vrai ! il va si loin, qu'il va quelquefois à la Nouvelle-Calédonie (*Rires*), parce qu'il n'a pas eu le courage de demander à un travail modeste et simple le pain nécessaire à la vie !

Vous entendez bien que, dans ce milieu-là, il n'y a pas d'autorité. Que de braves concierges qui se sont ruinés pour faire de leur fils un agent d'affaires véreuses et qui parlent de lui en l'appelant : Mon fils le banquier ! Et si vous allez au fond des choses, vous constaterez que, dans la catégorie sociale que j'analyse, les parents ne sont pas autrement offusqués de l'insolence de leurs fils à leur égard, leur sentiment est celui-ci : " Faut-il que ce garçon soit capable pour être si insolent à notre égard ! (*Rires*). Faut-il qu'il se sente véritablement doué pour nous traiter comme des laquais et des goujats ! " (*Rires*.)

Et effectivement, au point de vue social, ils ont commis cette grande faute de constituer cet enfant dans un rang supérieur au leur propre : par conséquent il est tout naturel qu'ils soient tentés de se montrer pleins de révérence et de respect pour leur fils.

Messieurs, nous assistons à une évolution sociale assez curieuse ; car enfin, par des raisons d'économie pleinement justifiées, on réduit les places. (En cela on a mille fois raison et notre budget public nous convie plus que jamais à faire ces coupures et ces réductions.) Mais d'autre part, je constate que, si les places diminuent, le chiffre des candidatures décuple. Je demande aux hommes d'expérience, je demande à mes aînés, je demande à ceux qui ont une science sociale que je n'ai point, quelle est la solution qu'on peut espérer. . . . Ah ! je sais bien qu'on ré-

pond toujours ceci : un individu peut malgré une instruction supérieure accepter une condition sociale très modeste. Il le *peut*, mais il ne le *veut* pas ! Non, on n'aspire pas à descendre, ce sentiment n'est pas dans la nature.

Je voudrais donner quelques exemples à l'appui des allégations que je formule ici. Par exemple, d'après le *Bulletin* de la Préfecture de la Seine pour 140 places il y a 127,000 demandes, chiffre officiel. Je donnerai deux ou trois indications plus précises : ainsi pour les octrois, il y a 33 places disponibles et 3,220 demandes ; pour les monts-de-piété, 17 places et 4,023 postulants. Quant aux institutrices, voici deux ou trois chiffres qu'il est bon de connaître et de retenir : dans une période de six années, il a été octroyé 125,000 brevets élémentaires et 13,000 brevets supérieurs, en sorte que, si l'on prend le *Bulletin officiel* dont je parlais tout à l'heure et si l'on se livre au petit calcul que j'ai fait avant de venir ici, on constate que les jeunes filles actuellement inscrites pour être classées comme maîtresses dans les écoles publiques ne seront pas pourvues avant 71 ans ! D'ici là il leur sera venu un peu d'expérience et beaucoup de cheveux blancs, j'imagine. (*Rires.*)

Les conséquences sociales de cet état de choses c'est le déclassement des individus, les convoitises inassouviées, les audaces et les désespoirs de l'homme déçu et découragé, amenant à courte échéance et d'une façon périodique des bouleversements, des ruines et du sang. Je ne présage pas... je raconte ce que j'ai vu.

Enfin, arrivons, pour terminer, à une objection que je voudrais réfuter devant vous, ou au moins sur laquelle je voudrais m'expliquer avant de clore cette communication déjà bien longue.

Dans un très grand nombre de familles respectables et dignes entre toutes, on dit : "Je n'ai pas le courage de sévir. J'ai tort, mais c'est plus fort que moi." Y a-t-il là bonté et indulgence, ou au contraire, défection et trahison ? Je ne veux pas me prononcer. J'aurais trop peur, en jugeant mal, de bien juger. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que Dieu nous

a envoyé du ciel de petits anges qu'il confie à notre garde, qu'il place sous notre sauvegarde, et nous n'avons pas le droit, non, non, nous n'avons pas le droit d'en faire de mauvais fils, d'en faire de mauvais citoyens ; et j'entends, il me semble, à mes côtés, M. l'abbé Garnier ajoutant : "Vous n'avez pas le droit d'en faire des réprouvés !" (*Applaudissements.*)

Certes, Messieurs, il y a là une pensée qui est bien de nature, si j'en juge par mon impression personnelle, à nous inspirer l'énergie, la volonté, le courage nécessaires pour mener jusqu'au bout notre rôle d'éducateurs, ce rôle qui nous rend deux fois pères, car, après la vie matérielle et physique, nous donnons à l'enfant la vie de l'intelligence, la vie du sentiment, la vie du cœur dans l'éducation. Non, ces âmes, et je le dis très sincèrement comme je le pense, elles ne sont point à nous : Dieu nous les confie, et nous en sommes comptables devant la conscience et devant le ciel même. Et il n'y a point là une formule oratoire ! Honte et mépris à ceux-là qui descendraient à des préoccupations aussi mesquines, alors que ce qui est en jeu, c'est chose deux fois sainte et sacrée qui s'appelle l'âme de l'enfance.

Qui benè amat benè castigat, disaient les anciens philosophes. L'Écriture sainte va plus loin dans le conseil, je devrais dire dans le précepte. Ecoutez cette phrase étonnante, mais singulièrement nette : *Qui parit virgam odit filium*. Celui qui épargne la verge n'aime pas son fils — "n'aime pas son fils", — j'atténue singulièrement l'énergie du texte sacré : "celui-là est l'ennemi de son fils." En effet, pesez donc ce qu'il y a dans ce mot, dans ce mot véritablement significatif, comme aucun : Gâter les enfants ! les gâter, le sens n'est pas douteux, c'est les mettre sur le chemin qui mène à la corruption. Est-ce clair cela ? et en cela, j'admire notre langue pour sa netteté, pour sa précision instructive.

Ce que nous devons rechercher, ce n'est pas tant d'aimer beaucoup que d'aimer bien (*benè amat*). Aimer bien, c'est à dire aimer jusqu'à la sévérité et à la correction, si cela est nécessaire. Car ce qui est fatal à l'enfant, à mon sens, permet-

tez-moi cette impression personnelle, c'est bien moins la force des passions que la faiblesse des parents, faiblesse qui souvent est lamentable! (*Applaudissements.*)

On veut réagir sans doute; on essaye, mais presque toujours trop tard. Vous savez bien ce proverbe des nations: Il ne faut pas laisser grandir l'arbre qu'on a l'intention de redresser. Or, pour continuer la comparaison, je dirai: quand on veut diriger une branche d'arbre au début il faut faire usage de la force et même du fer; et, une fois la direction prise, il suffit, n'est-il pas vrai? d'un simple jonc, d'un tout petit fil. Eh bien, Mesdames, il y a une analogie absolue avec les principes d'éducation; tout le secret est là: s'y prendre à temps.

Le devoir du père de famille (et quand je dis le père, Mesdames, vous entendez que j'indique aussi le devoir maternel), le devoir paternel est-il difficile? Assurément, mais en échange, oh! il apparaît comme singulièrement clair, comme lumineux et sans équivoque possible. Notre mission! mais elle est écrite tout entière dans ce mot admirable, dans ce mot magnifique, dans ce mot suggestif comme nul autre: élever l'enfant, c'est-à-dire le prendre par la main et le faire monter par une ascension graduelle et continue vers les régions d'en Haut, où rayonne le beau et le bien, le juste, l'idéal, Dieu lui-même.... Notre devoir c'est de faire de nos fils des hommes au vrai sens du mot, des hommes à l'esprit froid et au cœur chaud et ardent; des hommes au pied ferme, au bras robuste, à la tête haute, au cœur pur; des hommes ici-bas, selon la grande expression de Bossuet, en attendant, qu'il plaise à Dieu d'en faire là-Haut des élus et des saints, car le droit de l'enfant et sa vocation est d'être élevé jusque-là....

Je suis obligé de finir: cependant il me semble que, me plaçant au point de vue pratique, j'en ai dit assez pour formuler cette conclusion: si nous aimons nos fils, soyons sévères.

Je n'ai parlé ce soir, je l'avoue, que de la main de fer nécessaire pour la direction de l'enfance, m'en rapportant absolument à vous, à votre bonté, à votre délicatesse, à vos tendresses, pour l'entou-

rer, comme il convient, pour l'entourer de beaucoup de velours. (*Vifs applaudissements.*)

FERNAND NICOLAY.

MONTREAL

Nous avons en ce moment sous les yeux une étude très intéressante sur le développement de notre ville. En la parcourant, nous sentons à la fois un légitime orgueil et la vérité de l'axiôme qui dit que ce que l'on connaît le moins, c'est ce qui nous touche, nous entoure. Nos lecteurs ne nous blâmeront certainement pas si nous extrayons de cette étude, à leur intention, quelques chiffres d'un intérêt indiscutable.

Avec les faubourgs, la population de Montréal atteint vraisemblablement 280,000, chiffre qui n'est dépassé sur le continent américain que par sept villes. Pour la décade finissant en 1891, l'augmentation a été de 39 pour cent.

Le bond en matières de finance a été prodigieux. Nos banques, qui avaient en 1858 un capital collectif de \$13,457,904, en ont aujourd'hui plus de vingt-sept millions et demi. En vingt-quatre ans, les dépôts aux banques ont monté de \$6,000,000 à \$58,800,000, la circulation de \$6,000,000 à \$14,000,000 et les escomptes de \$26,800,000 à \$74,700,000. Les opérations du Clearing House se sont chiffrées l'an dernier par \$914,607,000, soit quarante et un millions de plus qu'en 1890. N'est pas éblouissant?

Il n'est pas possible d'établir par chiffres les énormes richesses que renferment nos entrepôts et nos milliers de magasins; mais un coup d'œil du côté du port nous fera constater d'autres merveilles. Il se fait pour améliorer le havre des travaux additionnels au montant de quatre millions. En 1850, il nous venait des navires dont la moyenne du tonnage était de 218; aujourd'hui elle est de 1,296. A cette époque la marine océanique nous apportait des cargaisons évaluées à \$7,714,000; l'an dernier leur valeur atteignait \$44,000,000. Entre ces deux années nos exportations se sont élevées de \$1,745,000 à \$39,465,000 et les droits de

douane de \$2,000,000 à \$7,200,000, bien que l'an dernier l'abolition du droit sur le sucre ait fait baisser de deux millions la recette douanière. Autrefois le chenal du lac St-Pierre ne laissait passer que les navires tirant moins de onze pieds; aujourd'hui des navires d'un tirant de 27½ nous viennent en toute sécurité. Le canal Lachine, creusé au prix de cinquante-six millions, déverse une richesse incalculable dans nos limites.

Montréal importe et exporte plus que tous les ports d'Ontario réunis, double les importations et exportations des autres provinces, et fournit quarante pour cent des recettes de douanes du Canada.

Notre ville est remarquablement bien bâtie. L'architecture y a versé à pleines mains ses beautés les plus variées—tous les types, tous les genres sont représentés. La propriété est évaluée à \$136,765,735, ce qui est un gain de \$8,362,735 en douze mois. Et les faubourgs ne sont pas inclus dans cette estimation.

Avec une population de ce chiffre, Montréal ne couvre cependant pas une bien vaste superficie. Chicago qui a 1,100,000 habitants s'étend sur 110,000; Détroit, avec 200,000 âmes en couvre 13,440 et Teronto avec ses 199,000 habitants, 13,000 acres, Montréal a une population de 240,000 et n'occupe que 6,000 acres, dont une bonne partie se trouve être le Parc Royal. L'expansion aurait été plus sensible si on avait eu autrefois des services rapides et nombreux de transport. L'électricité va remédier à cela. En se dégorgeant, les vieux quartiers aux maisons trop hautes et aux rues trop étroites deviendront plus salubres, moins congestionnés.—*Le Monde.*

VARIÉTÉS.

Production et consommation du sel.
—Veut-on savoir quelle est la consommation du sel? Elle est évaluée, par habitant en Amérique, à 25 kilogrammes; Angleterre, 20; France, 15; Italie, 10; Russie, 9; Autriche, 8; Prusse, 7; Espagne, 6; Suisse; 4 kilog. 5.

La production annuelle du sel, dans le monde entier, peut être estimée à 7,300,-

000 tonnes. L'Europe en fournit pour sa part environ 5,280,000 tonnes. La Grande Bretagne produit annuellement 2,235,000 tonnes de sel. Elle en exporte près d'un million. L'Angleterre possède des salines importantes, par exemple, dans le Cheshire, et à Middlesborough, sur la Tess.

La France, en 1879, produisait 550,000 tonnes. Aujourd'hui elle en produit plus de 660,000. Ce sel provient principalement des Bouches du Rhône, du lac de Ré, des départements des Landes, Charente-Inférieure et des salines des départements de la Meurthe-et-Moselle et du Doubs.

La consommation du sel en France, inférieure à la production, est de 550,000 tonnes dont 379,000 servent à l'alimentation.

L'Italie produit annuellement plus de 400,000 tonnes de sel, tiré soit de la mer, soit des salines telles que celles de Volterra et Salso Maggiore. Elle en exporte 254,000 tonnes. La Suède importe du sel pour une somme de 2,075,000 francs. La Norvège, également, en importe près de 70,000 tonnes. En 1876, la Russie recevait de l'étranger, 319,000 tonnes de sel destiné uniquement à l'alimentation. En 1886, ce chiffre est descendu à 25,400 tonnes. La production de l'Allemagne est de 810,000 tonnes qui produisent un revenu de 25 millions de francs.

Le Canada consomme 161,000 tonnes de sel extrait principalement des salines de la province d'Ontario. En 1886, dans les Etats-Unis, la production a été de 968,630 tonnes, l'importation est de 286,410 tonnes. La valeur du sel y est d'un peu plus de 4 dollars et demi par tonne.

En Afrique, les lacs salés de Gendrole, à l'embouchure du Sénégal, sont une source de sel.

Des salines se trouvent dans le Sahara et en Algérie. Ce dernier pays a une production annuelle de 14,200 tonnes.

L'Australie est restée en arrière dans cette exploitation. Elle possède des salines, mais abandonnées pour la plupart. La Grande-Bretagne, à elle seule, exporte annuellement en Australie plus de 68,680 tonnes de sel.—*Le Moniteur Acadien.*

Que de sang!—Si nous en croyons un journal anglais, voici comment un astronome français occuperait les loisirs que lui laisse la fréquentation des planètes.

Ce savant bien connu se serait amusé, paraît-il, à calculer le poids et le volume du sang répandu dans les guerres qui, depuis trente siècles, ont désolé l'humanité.

En estimant à 19,000,000 d'hommes pour le dernier siècle, et à 1,200,000,000 pour trente siècles le nombre des victimes de la guerre dans les contrées civilisées, le sang de ces victimes serait égal à 18,000,000 de mètres cubes et atteindrait le poids de 18,900,000,000 kilogrammes. Chaque heure de l'histoire de ces trente siècles aurait donc vu couler 680 litres de sang.

De plus, si les squelettes de ces 1,200,000,000 de victimes étaient dressés et mis bout à bout, ils atteindraient à la lune, la traverseraient, et, continuant leur ascension, s'élèveraient quatre fois plus haut encore dans les espaces sidéraux.

Combien il y a de journaux dans le monde.—On prétend qu'il y en a 47,000, ainsi repartis : Etats-Unis, 18,536 ; Allemagne, 6,000 ; Grande-Bretagne, 6,000 ; France, 4,300 ; Japon, 2,000 ; Italie, 1,500 ; Autriche-Hongrie, 1,200 ; Asie, hors du Japon, 1,000 ; Espagne 850 ; Canada, 837 ; Russie, 800 ; Australie, 800 ; Grèce, 600 ; Suisse, 450 Hollande, 300 ; Belgique 300 ; autres pays, 1,000. Plus du tiers sont publiés aux Etats-Unis. Environ la moitié du total sont de langue anglaise.

Depuis la guerre franco-prussienne, l'Allemagne a dépensé \$2,700,000,000 pour son armée et sa marine.

BIBLIOGRAPHIE.

Nouveau Dictionnaire universel illustré, par MGR PAUL GUÉRIN, auteur du *Dictionnaire des dictionnaires*, et M. J. BOVIER-LAPIERRE, professeur honoraire de l'Université, etc.—volume in-12 de près de 900 pages—Tours, Alfred Mame et fils, éditeurs.

Nous avons reçu un exemplaire du *Nouveau Dictionnaire*, et nous offrons nos remerciements à qui de droit.

C'est un ouvrage bien fait et aussi complet que peut l'être un dictionnaire d'un format portatif. Il donne la *prononciation* des mots, l'*étymologie* de chaque famille de mots, les *significations* principales au *propre* et au *figuré*, avec *exemples* ; il traite des *synonymes*, des *contraires*, et renferme la conjugaison complète des verbes *irréguliers*, ainsi que celle d'un certain nombre d'autres verbes servant de *modèles*. L'orthographe suivie est celle de la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1878).

Nous détachons de la préface les aliénés suivants :

Ce n'est pas un simple *lezique* que nous offrons au public, c'est en même temps une petite *encyclopédie* comme l'indique le qualificatif d'*universel* donné à ce dictionnaire. Il contient en effet, dans son cadre restreint, pour toutes les *sciences*, des définitions, des classifications de chaque chose, qui en donnent une idée exacte. Tout ce qui concerne l'*histoire*, la *biographie*, la *géographie*, a été rédigé avec un soin particulier ; la population, par exemple, a été empruntée aux derniers recensements officiels de chaque pays. Aujourd'hui il faut qu'un livre de ce genre soit illustré, c'est l'usage, disons la mode ; nous devons reconnaître qu'une illustration bien faite est très utile, parfois nécessaire ; la géographie n'est pas tangible, lumineuse, sans cartes ; ni l'anatomie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, les mathématiques, l'archéologie, etc., sans gravures spéciales. Ce qui est le plus instructif, ce sont les groupes de figures se rapportant au même sujet ; ils permettent de mieux remarquer les diverses transformations et les rapports. Nous nous sommes attachés à un choix d'illustrations à la fois intéressantes et utiles. Pas de clichés empruntés à d'autres ouvrages, aucune superfluité pour faire nombre : tous nos dessins sont inédits, composés exprès pour le texte de notre dictionnaire, enrichi en outre de 24 cartes géographiques et planches en couleurs, qui constituent un véritable petit atlas.

Les dictionnaires sont généralement ou hostiles ou indifférents à la religion ; un des caractères distinctifs du nôtre sera de ne jamais transiger avec l'erreur, de ne point rougir d'attacher aux notions religieuses l'importance capitale qu'elles méritent. Nous avons voulu, en un mot, qu'il soit franchement catholique au lieu de cacher sa foi sous une neutralité intéressée ; mais nous avons la confiance que, grâce à la modération de son langage, il ne blessera personne et sera bien accueilli de tous.

Au même point de vue, il ne laisse jamais passer l'occasion d'exprimer sur les hommes et sur leurs œuvres une appréciation aussi impartiale que courte.

Eléments d'Arithmétique, d'Algèbre et de Géométrie, par M. A. C.

Un Père de la Compagnie de Jésus a publié, sous les initiales M. A. C., trois petits traités élémentaires d'Arithmétique, d'Algèbre et de Géométrie.

Les manuels de ce genre, méthodiques et clairs, ne manquent pas; mais, généralement, les théories classiques y sont exposées avec trop de détails, d'où il résulte que les élèves, d'ordinaire, ne démantant pas bien l'accessoire du principal, répètent les leçons, rédigent leurs compositions, sans ordre ni précision, fatiguent ainsi leurs professeurs et surtout leurs examinateurs, au grand détriment de leur formation et de leur succès.

L'auteur a donc voulu, non pas remplacer l'enseignement oral par l'enseignement écrit, mais présenter aux élèves, un texte très net et court, où, grâce à l'explication préalable du professeur, ils pourront retrouver les notions précises, nécessaires dans la rédaction des devoirs et l'exposition orale des questions posées.

Les *Éléments d'Arithmétique* sont très complets pour le Cours des Lettres et une première année de Sciences. La plupart des problèmes qui terminent l'ouvrage sont des types variés, ils permettent d'en multiplier le nombre par la modification des données. Dans une nouvelle édition l'auteur se propose de compléter ces *Éléments* par l'addition de quelques théories et d'un grand nombre d'autres problèmes utiles pour les candidats aux différents brevets.

Les *Éléments d'Algèbre* supposent l'Arithmétique bien comprise, surtout la pratique des fractions et des rapports. Les théories élémentaires y sont résumées de manière que la concision ne nuise pas à la clarté; elles supposent, bien entendu, l'enseignement du maître.

Les exercices qui accompagnent les *Éléments d'Algèbre* et les *Éléments de Géométrie* sont nombreux, faciles et gradués; les plus difficiles sont donnés avec quelques explications.

Ces ouvrages, d'un prix vraiment modique, sont suivis de questionnaires qui ont pour but d'aider les élèves à revoir les matières en se posant à eux-mêmes les questions.

PRIX :	Éléments d'Arithmétique	M. A. C.	frs.	1.50
	“ d'Algèbre	“	“	1.50
	“ de Géométrie	“	“	2.50
	Géométrie plane	“	“	1.50
	“ dans l'espace	“	“	1.00

En vente au siège de la Société, à BRUGES; aux dépôts de la Société à : BRUXELLES, 12, rue Montagne-aux-Herbes Potagères; GAND, 81, Place du Lion d'or; ANVERS, 22, rue Kipdorp, et chez tous les Libraires catholiques.

Annales de Géographie, recueil trimestriel publié sous la direction de MM. P. VIDAL de la BLACHE, sous-directeur et maître de conférences à l'École normale supérieure, — et MARCEL DUBOIS, maître de conférences de Géographie à la Faculté des lettres de Paris.

Les *Annales de Géographie* ne comptent qu'une année d'existence, et déjà la faveur du monde savant, des professeurs et des gens du monde leur a assigné un rang élevé parmi les nombreuses revues qui enregistrent les progrès de la science géographique. C'est un succès qui n'a pas lieu d'étonner et qui ne peut que s'accroître, étant donnée la constance avec laquelle directeurs et éditeurs sont restés fidèles à leur programme primitif.

On s'abonne chez tous les libraires français, ou en adressant un mandat-poste de 15 francs à MM. Armand COLIN et Cie., éditeurs, rue de Mézières, 5, Paris.

La première année des *Annales de Géographie*, 1 vol. avec cartes, broché, se vend au prix de 15 frs.

DOMINION CATHOLIC READING CHARTS

(Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.)

Ces tableaux, au nombre de 27, constituent, sous la forme la plus attrayante, l'essence de la lecture élémentaire. Ils sont destinés aux commençants, et peuvent être employés en même temps que tout premier livre de lecture.

Ils sont singulièrement propres à faciliter aux élèves de langue française l'usage de l'anglais et à leur donner une exacte prononciation.

Les mots sont monosyllabiques, simples, courts et familiers aux jeunes enfants. Des mots nouveaux sont placés au commencement de chaque leçon de lecture dans laquelle ils doivent être d'abord employés et appris sans être épelés. Ils sont surtout phoniques, sans lettre muette, et chaque lettre, dans 17 premières leçons, ne représente qu'un seul son.

Les leçons de lecture, convenablement illustrées, comprennent des leçons de choses ou de langues simples, bien graduées, et préparent à la lecture manuscrite. Le maître peut, à son choix, en faire usage avec les groupes de mots ou de phrases, les méthodes alphabétique et phonique.

Les exercices d'écriture sont destinés à mettre l'élève au courant de la lecture manuscrite, de l'usage de l'ardoise et du tableau noir, et donnés dès le commencement. Ils répondent à tous les besoins, et épargnent ainsi la dépense de tableaux d'écriture.

Des tableaux spéciaux, — tableau de l'alphabet, caractères imprimés et manuscrits, avec lettres marquées de signes phoniques; tableau des couleurs fondamentales, — sont compris dans la série.

Tous ces tableaux sont en gros caractères, de sorte qu'on peut les lire à distance, et s'en servir avec peu ou beaucoup d'élèves à la fois.

La série complète — 27 tableaux fixés sur 14 cartons, de 23½ pcs sur 32½ — se vend au prix de \$9.00.

En vente chez James A. Sadlier, éditeur de livres classiques, MONTRÉAL, rue Notre-Dame, 1669, — et TORONTO, rue Church, 123.

Conditions d'Abonnement :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les États-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII et VIII.

Prix de chaque volume broché : Un Dollar.
Chaque numéro se vend séparément 10 cents.

CARON & CIE, Éditeurs,
38, rue St-Jacques, Montréal.